



Rapport
d'activités
2017

AUD A B

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Par son activité 2017, l'Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté confirme son rôle de proximité auprès de ses membres et de ses représentants.

L'AUDAB a engagé la mise en œuvre de ses orientations pluriannuelles 2017-2019, articulées autour de trois grands chapitres qui déterminent le sens de l'activité. L'AUDAB a développé de manière constante son ingénierie et son savoir-faire pour réaliser avec efficacité les actions prévues. Sa capacité à s'organiser, sa réactivité, son adaptation aux évolutions du programme en cours d'année ont été une nouvelle fois la force de l'équipe pluridisciplinaire de 18 salariés permanents, renforcée en 2017 par trois missions concernant la planification, le développement partenarial, l'infographie. Cet investissement en termes d'ingénierie a permis d'accompagner l'évolution de l'association en direction autant de ses membres actuels que de nouveaux qui nous ont rejoints en cours d'année. L'agence d'urbanisme, ce sont des membres et des partenaires, des réseaux, une équipe, des territoires dans un espace centre franc-comtois. L'AUDAB a développé des compétences, des méthodes et des techniques, s'adaptant aux « étapes urbaines et intercommunales » qui ont bouleversé et qui impactent encore les géographies locales et régionale, s'adaptant aussi à sa propre vie d'agence et à ses évolutions stratégiques, tout en garantissant un service constant et de qualité. C'est dans ce territoire dynamique que l'AUDAB a animé ses dispositifs d'observation et ses cadres d'échanges qui permettent aux acteurs, aux élus, d'imaginer l'avenir et de débattre des futurs souhaitables ; soit une véritable ouverture sur la prospective partagée.

Elle s'est ainsi investie au profit de son cœur de territoire qu'est le Grand Besançon, mais également au bénéfice de nouveaux espaces autour de l'agglomération bisontine et a ainsi activement participé à l'inter-territorialité et à la planification. Elle s'est également engagée dans les réflexions des projets de territoires, à différentes échelles et parfois à de nouvelles échelles.

C'est dans ce cadre général d'activité motivante en 2017 que l'AUDAB a souvent été en première ligne ou fortement sollicitée pour participer et contribuer à la création de réponses relatives aux enjeux d'aménagement et de développement local. Efficace outil partenarial et pluridisciplinaire, elle a défendu les intérêts durables communs et a favorisé l'harmonisation des politiques publiques.

2017, c'est aussi un tournant dans l'évolution de son identité visuelle. En effet, faisant suite à des statuts et une gouvernance relativement modifiés, l'agence d'urbanisme prépare le cadre d'une communication et d'une valorisation de ses compétences et de sa production. C'est un nouvel élan qui est engagé pour les années à venir, avec le soutien de tous les membres.

2017, c'est aussi la poursuite, notamment avec la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) dont je suis également vice-présidente, d'une inscription durable et de plus en plus reconnue de l'AUDAB dans le paysage local et national.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités 2017 et pour nous tous une stimulante année 2018.

Merci à toutes et à tous.

CATHERINE BARTHELET,
PRÉSIDENTE DE L'AUDAB,
VICE-PRÉSIDENTE DE LA FNAU

LISTE DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU 22 MARS 2017

Les membres principaux

Grand Besançon : Catherine BARTHELET - Pascal CURIE - Michel LOYAT - Pascal DUCHEZEAU - Christian MAGNIN-FEYSOT - Serge RUTKOWSKI - Anthony POULIN - Olivier LEGAIN - Jean-Claude PETITJEAN

Etat : Christian SCHWARTZ -Thierry VATIN

SMSCoT de l'agglomération bisontine : Gérard GALLIOT - Martine DONEY - Pascal ROUTHIER - Didier AUBRY - Françoise PRESSE

Commune de Besançon : Nicolas BODIN - Frédéric ALLEMANN - Pascal BONNET

Les membres de droit

Conseil départemental du Doubs : Françoise BRANGET - Philippe GONON

Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté : Saliha M'PIAYI

Communauté de communes Loue-Lison : Michèle BEAUVAIS

Communauté de communes du Val Marnaysien : Yann BEURAUD

Les communes de l'aire urbaine de Besançon, hormis Besançon :

Dominique DUCASSE pour Amagney - André AVIS pour Arguel - Françoise GALLIOU pour Audeux - Jacques CANAL pour Les Auxons - Brigitte MULIN pour Avanne-Aveney - Michel PIDANCET pour Beure - Rémy LUCAS pour Boussières - Alain BLESSEMAILLE pour Braillans - Michel LE TENO pour La Bretenière - Claude DORIER pour Busy - Sandrine ARNAUD pour Chalèze - Christian MAGNIN-FEYSOT pour Chalezeule - Jean-Luc BAILLY pour Champagny - Patrick FENOLLAR pour Champoux - Florent BAILLY pour Champvans-les-Moulins -

Philippe GUILLAUME pour Châtillon-le-Duc - Bernard VOUGNON pour Chauenne - Jacky LOUISON pour Chaudfontaine - René GIRARD pour Chemaudin et Vaux - Jérôme SERDET pour La Chevillotte - Martine LEOTARD pour Dannemarie-sur-Crête - Sylvaine BARASSI pour Deluz - Yves GUYEN pour École-Valentin - Michel NOIROT pour Fontain - Jean-Louis BAULIEU pour Franois - Christophe DEMESMAY pour Gennes - François LOPEZ pour Grandfontaine - Jean BOSIA pour Le Gratteris - Jean-Philippe DEVEVEY pour Larnod - Bernard LOOTEN pour Mamirolle - Michel GROSJEAN pour Marchaux - Daniel PARIS pour Mazerolles-le-Salin - Ada LEUCI pour Miserey-Salines - Pierre CONTOZ pour Montfaucon - Alain PLUMET pour Montferrand-le-Château - Yves FILET pour Morre - Frédéric SALVI pour Nancray - Cyril VEY pour Noironne - Bernard BOURDAIS pour Novillars - Pascale BOILLOT pour Osselle-Routelle - François BELOT pour Pelousey - Thierry RUFFIN pour Pirey - Annie SALOMEZ pour Pouilley-les-Vignes - Frank LAIDIÉ pour Pugey - Véronique BALLEZ pour Rancenay - Thierry BEAUMONT pour Roche-lez-Beaupré - Alain JACQUOT pour Roulans - Emilio JUAREZ pour Saône - Valérie BRIOT pour Serre-les-Sapins - Philippe PICHERY pour Tallenay - Marie-Pierre PETITOT pour Thise - Jean-Paul MICHAUD pour Thoraie - Denis JACQUIN pour Torpes - Elisabeth RODRIGUES pour Vaire - Catherine CUINET pour La Vèze - Sylvain DOUSSE pour Vorges-les-Pins.

Les membres adhérents après agrément dit « territoire élargi »

Parc naturel régional du Haut-Jura : Philippe PASSOT
Commune de Gray : Christophe LAURENÇOT
Syndicat mixte du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté : Patrick ELVEZI
Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Graylois : Frédérick HENNING
Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Horloger : Jean-Marie BINETRUY
Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Lédonien : Patrick ELVEZI
Lavans-lès-Saint-Claude : Isabelle DUNOD
Pays du Haut-Doubs : en attente de nomination
Communauté de communes du Triangle Vert : en attente de nomination

Les membres adhérents après agrément dit « partenariat élargi »

Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Doubs : Bruno Grandvoinet

Caisse des Dépôts et Consignations : Roland MASSUDA

Chambre interdépartementale d'Agriculture du Doubs : Christian MOREL

Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs : Yves DAOUZE

Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le Traitement des déchets (SYBERT) : Jean-Marc BOUSSET

SPL Territoire 25 : Vincent FUSTER

SNCF Réseau : Laurent FLÉCHET

EHPAD Alexis Marquiset : Odile KRUMMENACHER

Liste des nouveaux adhérents et représentants pour 2017

Nadine WANTZ pour la Communauté de communes du Pays Riolais - Didier PAINEAU pour Byans-sur-Doubs - Yves BILLECARD pour Chevroz - Valérie SALGADO pour Devecey - Jean-Claude PETITJEAN pour Geneuille - Palise : à déterminer - Vieilley : à déterminer - Dominique FROMENT pour le CROUS de Besançon - ENEDIS : à déterminer

Liste des cessations d'adhésion en 2017

Le Parc naturel régional du Haut-Jura et la Chambre des Métiers et de l'artisanat du Doubs

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, des projets de développement et de planification des territoires.....p.8

L'outil PLUi au service de l'évolution de l'urbanisme réglementaire d'agglomération.....	p.10
La conduite du projet d'agglomération du Grand Besançon.....	p.12
Le levier foncier, un outil à l'articulation des démarches stratégiques de territoire.....	p.14
La mise en œuvre et l'animation du programme local de l'habitat(PLH) du Grand Besançon.....	p.16
La hiérarchisation des voies.....	p.18
Le schéma cyclable de l'agglomération de Besançon.....	p.20
Mise en Œuvre du plan des déplacements urbains (PDU).....	p.22
La poursuite de l'élaboration du SCoT du Pays Horloger.....	p.24
L'évolution du SCoT de l'agglomération bisontine.....	p.28
Étude des dynamiques territoriales et des besoins de mobilité dans les corridors ferroviaires régionaux.....	p.32
Accompagnement à la réalisation du SRADDET et à sa mise en œuvre.....	p.36
Pôle régional d'Appui aux territoires - Club PLUi.....	p.40
L'appui à l'élaboration du schéma départemental du Doubs, d'amélioration et d'accessibilité des services au public.....	p.42
L'AUDAB en action transfrontalière.....	p.44

CHAPITRE 2 : L'urbanisme et l'aménagement, adaptés et exemplaires, des communes et des intercommunalités.....p.48

Les projets de reconversion et d'aménagement en secteurs urbains denses.....	p.50
Contribution à l'élaboration du diagnostic du PLU de Besançon.....	p.54
Augmenter la réalité pour sauver l'aqueduc d'Arcier.....	p.56
Les projets urbains communaux.....	p.58

CHAPITRE 3 : L'animation de la connaissance, des méthodes, des compétences et des valeurs.....p.60

Ville et territoires animés.....	p.62
Observatoire socio-urbain.....	p.64
Autres observatoires.....	p.66
L'AUDAB communicante.....	p.68
L'agence apporte en continu sa vision experte ..	p.70
26 & 27 octobre : un club culture et patrimoine décentralisé à Besançon.....	p.72
Club FNAU cohésion sociale.....	p.76
L'accompagnement dans la mise en place du réseau d'observatoire du Grand Besançon - RÉ2OS.....	p.78
Observ-Agglo focus Grand Besançon.....	p.80
Revitalisation du bourg-centre de Haut-Jura Arcade.....	p.82
L'équipe de l'AUDAB en 2017.....	p.84
La photothèque de l'AUDAB.....	p.86

1

L'élaboration
et la mise
en œuvre
des stratégies,
des projets
de développement
et de planification
des territoires

LA CONDUITE DU PROJET D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON

COMMUN
US LOIN

VITÉ ·
RITÉ ·
ON ·
CENCE ·
ON ·
CE ·



*Assises
communautaires
du projet
de territoire
du Grand Besançon*

Le Grand Besançon s'est engagé dans l'élaboration d'un nouveau projet de territoire ambitieux, répondant aux nouveaux enjeux et aux défis à venir de l'agglomération et de ses composantes. L'AUDAB a ainsi été étroitement associée au pilotage du projet, tant sur les phases technique que politique pour aboutir à la validation des grandes orientations en fin d'année 2017. L'AUDAB a ainsi pu mobiliser ses multiples compétences thématiques mais également son savoir-faire en matière d'animation et de communication pour mener à bien cette démarche.

De janvier à juin : les prémices du projet

Dès l'intention de concevoir un nouveau projet de territoire, le souhait d'une large association de l'ensemble des élus, des techniciens et des forces vives de l'agglomération a été exprimé par le Président-Maire et le Directeur général des services du Grand Besançon. La construction d'une méthode d'élaboration, répondant à ce souhait, a été réfléchie par le Grand Besançon et l'AUDAB en début d'année. Le premier trimestre a permis la tenue de 8 ateliers territoriaux dans chacun des secteurs de l'agglomération. Il s'agissait, ici, de recueillir l'avis des élus et notamment leur vision des enjeux pour le Grand Besançon et les moyens d'y répondre. Au-delà d'une présentation synthétique des forces et faiblesses du territoire, les séances ont été rythmées par des travaux participatifs avec les élus de secteurs.

Ces réunions de secteurs ont été couplées d'entretiens semi-directifs auprès de l'ensemble des élus membres de la gouvernance ville-agglomération. Au total, 40 entretiens ont été réalisés par 2 binômes constitués chacun du Grand Besançon et de l'AUDAB. L'AUDAB a également été chargée de rédiger une synthèse de l'ensemble des propos tenus.

10 ateliers thématiques associant techniciens des services de la ville de Besançon et de l'agglomération et acteurs locaux se sont également tenus lors du premier trimestre. Ils ont été animés par les services de la collectivité et l'AUDAB avec parfois l'apport d'un consultant en appui auprès de l'agglomération sur ce dossier. Ces ateliers également organisés sous l'angle participatif, ont permis de recueillir l'avis de près de 200 participants sur l'un des 10 thèmes abordés : économie-agroalimentaire, microtechnique, outdoor, étudiants-enseignement supérieur, espaces publics-mobilité, services publics-commerces, foncier-logement, partenariat suisse, espaces limitrophes, espace Rhin-Rhône. En interne, ils ont mobilisé les chargés d'études thématiques ainsi que les 2 porteurs de projet AUDAB.

Eté 2017 : la conception d'un premier contenu

Ce premier semestre, riche en réunions et ateliers, a offert une matière suffisante pour lancer la rédaction des axes du projet de territoire. L'été 2017 a ainsi été mis à profit par le Grand Besançon avec l'appui de l'AUDAB pour déterminer les grandes orientations et leurs principales déclinaisons opérationnelles. Ce travail estival a alimenté les réunions de la rentrée, suscitant des évolutions permanentes au gré des échanges avec la gouvernance politique et technique de l'agglomération.

Automne - hiver : la concrétisation du projet

L'automne a été marqué par deux événements majeurs dans la vie du projet : le séminaire des cadres de la collectivité (Ville-agglomération-CCAS) et les assises communautaires pour lesquelles l'assistance de l'AUDAB a également été sollicitée. Le séminaire des cadres organisé le 26 septembre a permis à l'ensemble des forces vives techniques de la collectivité de s'exprimer sur le projet. La participation active -fil rouge méthodologique du projet- a encore une fois été mise en avant.

Quant aux assises communautaires du 19 octobre, ouvertes à tous les conseillers municipaux de l'agglomération mais également aux partenaires, elles ont offert un terrain d'échange autour du projet émergent.

Chargée de la réalisation de petits reportages filmés des élus de l'agglomération, de la rédaction de la synthèse d'une des trois tables rondes et forte de sa présence active lors de ses assises, l'AUDAB a été une fois encore aux côtés de l'agglomération et a répondu présente aux demandes d'appui technique concernant ce dossier majeur.

LE LEVIER FONCIER, UN OUTIL À L'ARTICULATION DES DÉMARCHES STRATÉGIQUES DE TERRITOIRE

Logements
rue de Chalezeule,
à Besançon

Le passage de la planification urbaine à l'urbanisme opérationnel est une étape délicate. La mobilisation du foncier constitue un facteur important pour lever du projet de développement résidentiel mais aussi agir sur les prix de sortie des logements. Afin de mieux appréhender et développer ce levier d'action, l'AUDAB a mené une étude spécifique en deux temps pour approfondir la connaissance des freins à l'opérationnel et des gisements fonciers de l'agglomération. Ces travaux ont été élaborés en collaboration avec les services du Grand Besançon (habitat, foncier), l'Agence Foncière du Doubs et le GIE Novéa. Les éléments de connaissance issus de l'étude alimenteront de façon transversale les travaux liés au projet de territoire, au PLUI et à la mise en œuvre du PLH.

Identifier les freins à l'opérationnel, proposer des leviers d'action

Afin de venir préciser plus qualitativement ce qui constitue les freins, mais également les leviers, de l'urbanisme opérationnel, l'AUDAB a réalisé au 1^{er} semestre une dizaine d'entretiens avec des professionnels de l'aménagement et des élus du Grand Besançon. Plusieurs opérations d'aménagement du territoire, sélectionnées pour leur difficulté à émerger, ont servi de support aux échanges en inscrivant l'analyse dans des mécanismes concrets. Cette analyse a permis de faire émerger 3 grandes thématiques au sein desquelles des blocages ont été identifiés par les acteurs : la réglementation de l'urbanisme, la connaissance et la maîtrise foncière et le rôle des acteurs opérationnels. Face à ces difficultés, l'AUDAB a formulé des premières propositions d'actions, discutées avec des professionnels en juillet 2017, et pouvant s'inscrire dans une stratégie foncière.

Identifier les gisements fonciers

A partir de traitements réalisés sur Système d'Information Géographique (SIG), l'AUDAB a répertorié trois catégories de gisements fonciers à vocation d'habitat : les terrains nus constructibles en extension urbaine, les dents creuses et les terrains présentant un potentiel de densification. Les premiers résultats cartographiques sont encore bruts et nécessitent, dès 2018, un nettoyage par interprétation de photographies aériennes.

La proximité des gisements fonciers à des équipements de proximité a été analysée par SIG. Cette démarche est une première étape pour accompagner le Grand Besançon dans la construction d'un référentiel foncier qui hiérarchise les gisements selon l'intérêt qu'ils apportent pour la mise en œuvre de politiques ou projets publics.

	Réglementaire	Foncier	Opérationnel
COORDONNER	3. Déterminer des missions-typiques à confier aux organismes de conseil pour les étapes-clés 4. Définir collectivement une ligne de conduite dans la rédaction des OAP		15. Renforcer la position centrale du service foncier dans la démarche foncière 16. Ordonner le rôle des acteurs conseils et améliorer la visibilité de chacun
CONNAÎTRE	6. Analyser finement le marché immobilier local dans le document d'urbanisme	9. Recenser les gisements fonciers dans le Grand Besançon 12. Mettre en place une veille foncière permanente (suivi DIA, SIG, expertise mairies)	17. Rechercher les compétences non couvertes localement 18. Animer un réseau d'acteurs foncier et de l'aménagement
CONCERTE	1. Associer propriétaires/élus lors de la phase zonage du document d'urbanisme		
SE DOTER D'OUTILS	2. Croiser les approches collectivités/aménageurs/propriétaires lors des OAP	13. Exercer réellement le DPU intercommunal dans les secteurs à enjeux	
ACCOMPAGNER	7. Inciter les échanges maîtres d'œuvre/ABF lors de la préinstruction	14. Agir par le levier fiscal : Majoration Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	19. Faire connaître les outils pour le financement des équipements publics
TIRER LE BILAN	5. SCoT/PLH : Ajuster les obligations (urbanisme) portant sur certaines communes 8. Diagnostiquer les sources de complications lors de l'instruction des permis/prioriser	10. Opérer une hiérarchisation des priorités et des sites (échéances et moyens) 11. Fixer des secteurs d'intérêt communautaire en matière d'habitat	20. Sensibiliser les élus à la concertation et communication de projet 21. Faire partager les expériences réussies des élus

Exemple d'actions proposées et discutées en réunion technique

LA MISE EN ŒUVRE ET L'ANIMATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) DU GRAND BESANÇON

*Renaissance
printanière,
rue Jenny
d'Héricourt,
Besançon*

L'AUDAB poursuit l'accompagnement du Grand Besançon dans la mise en œuvre de sa politique de l'habitat. Un partenariat de longue date marqué en 2017 par l'évaluation à mi-parcours du PLH.

Le suivi de la politique de l'habitat du Grand Besançon

En 2017, l'AUDAB a mené l'évaluation à mi-parcours du PLH du Grand Besançon pour laquelle la méthodologie avait été travaillée en 2016 avec les services. En complément de la mise à jour annuelle des indicateurs de suivi du PLH, la mesure de l'avancement et de l'impact des actions du PLH s'est appuyée sur la parole des partenaires du PLH.

L'évaluation a fait l'objet d'échanges lors de comités techniques et de pilotage dédiés au cours de l'année 2017. La démarche d'évaluation et le document rédigé par l'AUDAB ont reçu un avis favorable au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) de novembre.

L'AUDAB a également accompagné les services du Grand Besançon pour l'évaluation finale de la délégation des aides à la pierre.

L'animation et l'observatoire du PLH

L'AUDAB a la charge de l'observatoire de l'habitat du PLH du Grand Besançon. A mi-parcours du PLH, 2017 fut l'occasion de faire évoluer la publication annuelle des chiffres-clés.

Pour analyser les évolutions des marchés de l'habitat et détecter les tendances de fond à prendre en compte dans les politiques de l'habitat, l'AUDAB édite les chiffres-clés de l'observatoire. Cette publication intègre désormais les 15 nouvelles communes du Grand Besançon et laisse plus de place aux analyses grâce à 4 pages supplémentaires.

L'accompagnement dans la mise en œuvre du PLH

En 2017, l'AUDAB a aidé le Grand Besançon à arbitrer parmi les modes opératoires (modification ou révision) pour faire évoluer le PLH selon les prérogatives réglementaires et le projet politique. Une modification du PLH précédera la révision. L'AUDAB a réuni les services urbanisme et habitat pour un travail préparatoire à la modification du PLH à mener en 2018.

L'AUDAB a participé aux ateliers du Grand Besançon pour construire l'outil de qualification des résidences d'habitat social à développer pour la Commission Intercommunale d'Attribution (CIA) qui réglera les attributions de logements dans l'agglomération.



Publication ODH
Source : AUDAB

LA HIÉRARCHISATION DES VOIES



*Le boulevard
Léon Blum,
Besançon*

Dans la continuité du travail engagé en 2016, l'AUDAB a poursuivi l'étude sur l'analyse de des fonctions urbaines et la hiérarchisation des voies.

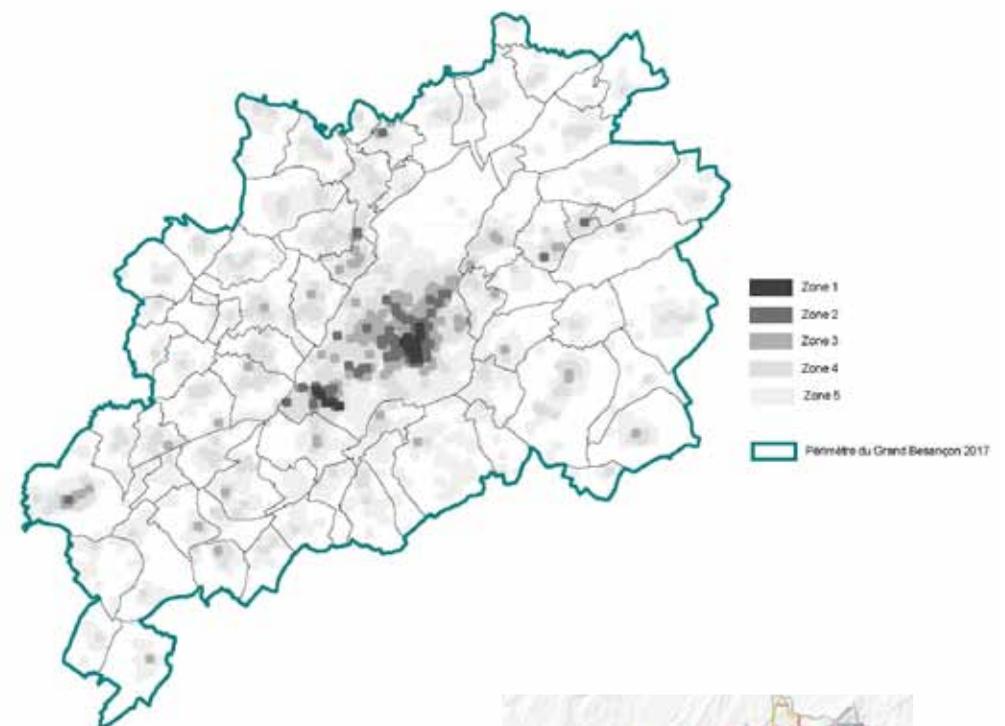
De l'identification des zones d'intensité urbaine...

... à une proposition de hiérarchisation des voies

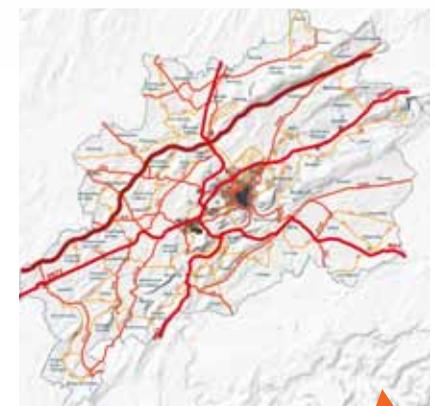
L'AUDAB a affiné la caractérisation des zones d'intensité urbaine basées sur une analyse des concentrations cumulées de population, d'emplois et de commerces et services. Cette typologie en cinq catégories a permis d'établir une carte du Grand Besançon présentant les zones où la mixité des fonctions urbaines est la plus grande et où les conflits d'usages au sein l'espace public peuvent donc être les plus élevés. Pour chacune des cinq catégories d'espace, des préconisations d'aménagement de l'espace public ont été définies. Un diagnostic complet de l'offre de mobilité (voiries, transports en commun, modes doux, stationnement) et des usages routiers a été réalisé en parallèle et une série de cartes a été formalisée.

Une analyse croisée du trafic automobile du Grand Besançon, des aménagements routiers et cyclables existants et du stationnement avec les zones d'intensité urbaine a été réalisée. Une proposition de nouvelle hiérarchisation des voies du Grand Besançon a été proposée suite à cette analyse et présentée aux élus de l'agglomération. Cette hiérarchisation se décline en quatre niveaux principaux accompagnée de principes d'aménagement et doit permettre une aide à la décision pour les futurs projets.

Identification des zones d'intensité urbaine



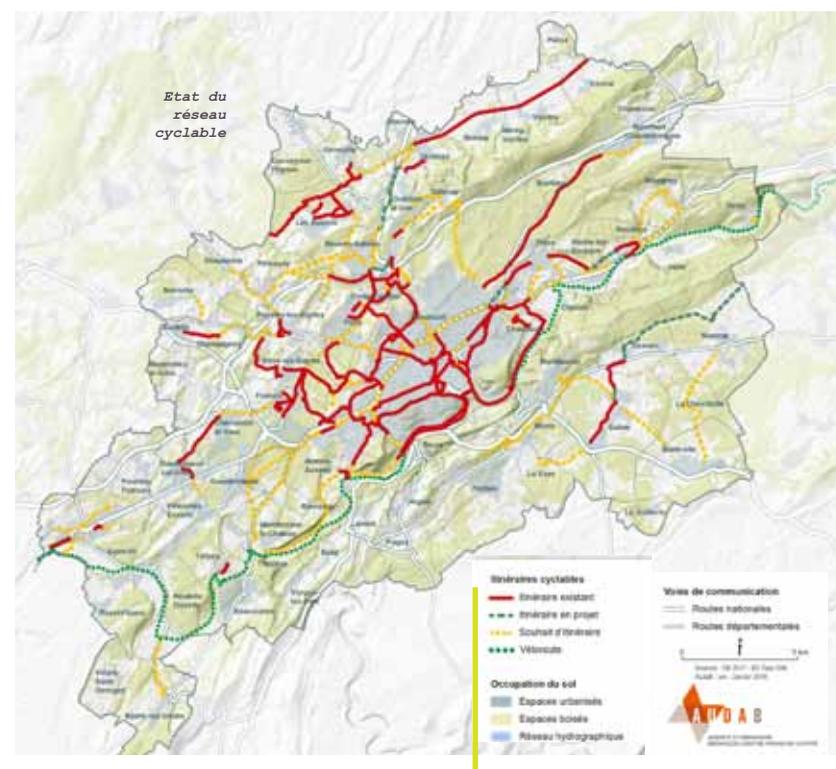
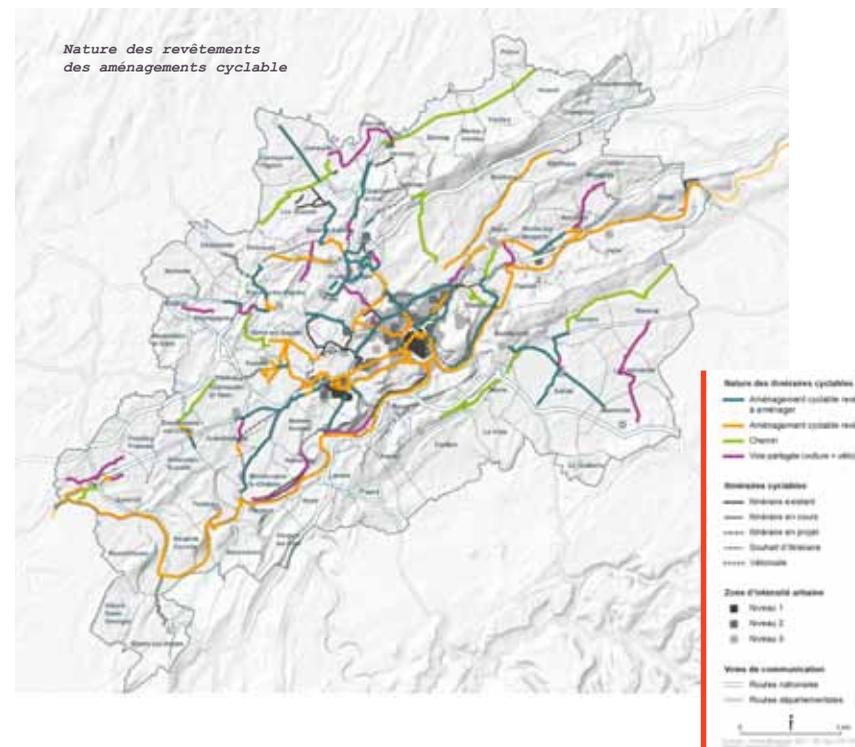
Proposition de hiérarchisation des voies



LE SCHÉMA CYCLABLE DE L'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON

Un courageux,
sur la voie cyclable
de Thise

En 2017, l'AUDAB a poursuivi la réalisation de la cartographie du schéma cyclable de l'agglomération bisontine. Un travail fin et méticuleux a été réalisé et cartographié dans des bases de données pour réaliser l'état des lieux des aménagements cyclables. Une série de cartes par secteurs de l'agglomération a été réalisée et a servi de support pour affiner une pré-programmation des itinéraires à réaliser dans les années à venir. Il en résulte une base de données complète des itinéraires cyclables existants et souhaités qui pourront être inscrits dans le schéma cyclable.





MISE EN ŒUVRE DU PLAN DES DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

*Le tram sur
le quai Vauban,
à Besançon*

Animation du Plan de déplacements urbains

En secteurs

Des ateliers de la mobilité ont été menés au premier trimestre au sein de chaque secteur de l'agglomération pour présenter les scénarios de redéfinition du réseau périurbain Ginko. Ces séances d'échanges ont conduit à l'élaboration des nouveaux marchés d'affrètement. L'AUDAB a appuyé le département mobilités en réalisant les illustrations et schémas de scénarios des différentes lignes par secteur.

En expertise

L'AUDAB a également pu apporter son expertise pour alimenter la stratégie ferroviaire du Grand Besançon. Des réunions régulières rassemblant élus de la commission mobilité et techniciens ont été menées pour élaborer des pistes de travail et des projets à construire par la suite avec la Région. Un pré-diagnostic d'une potentielle Halte Ouest du Grand Besançon a été initié dans ce cadre et sera finalisé début 2018 pour être intégré dans les études à venir. La faisabilité de contrats d'axe sur l'agglomération et la démarche commune portant sur la ligne des Horlogers ont été discutés dans ce cadre également.

Enquête ménages et déplacements

L'AUDAB a assisté le Grand Besançon dans la mise en œuvre d'une nouvelle enquête ménage et déplacements à l'automne 2017. Cette enquête pourra alimenter de nombreuses réflexions communautaires en cours (évaluation du tramway, mise en œuvre du PDU, projet de territoire, PLUi...)

L'AUDAB a participé à la détermination du périmètre et de la méthode en identifiant précisément des zones fines génératrices de déplacements, conduisant à un trafic important (campus, zone d'activités...) ou à l'inverse, extraire des zones peu attractives et ainsi limiter les distances de déplacements dans des communes peu urbanisées ou polarisées.

L'AUDAB a également contribué à définir le découpage externe déterminé en fonction de la proximité et des liens des autres territoires avec le périmètre d'enquête.

LA POURSUITE DE L'ÉLABORATION DU SCOT DU PAYS HORLOGER



Atelier territorial à Montandon

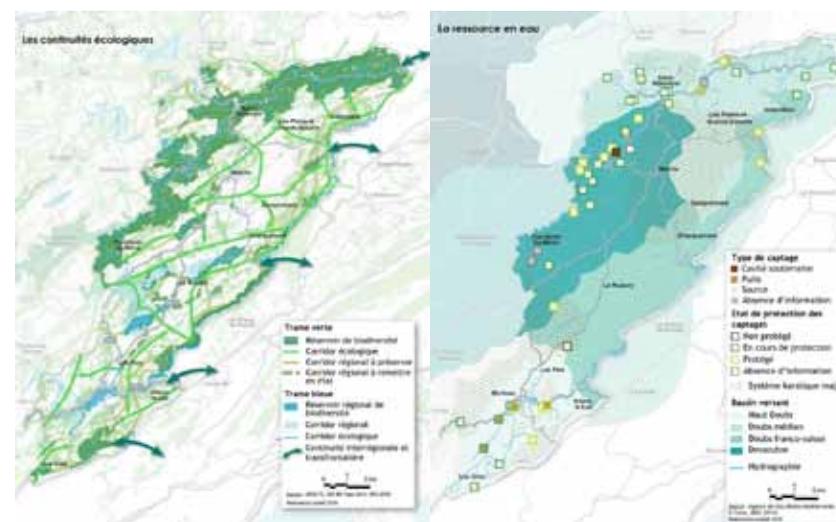
La mission d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du PETR du Pays Horloger s'est poursuivie en 2017, selon le planning prévisionnel. L'année écoulée a été riche en temps de travail et concertation : ateliers territoriaux en février et mars, finalisation du Mode d'Occupation des Sols au printemps, réunion des personnes publiques associées en novembre et conférence des maires en décembre.

La finalisation du diagnostic

En février et mars 2017, une série d'ateliers territoriaux a eu lieu dans les trois communautés de communes du Pays Horloger. A destination des élus, ces réunions ont eu pour but d'exposer le diagnostic d'ores et déjà réalisé et de recueillir la parole et les remarques des élus. 70% des communes du Pays Horloger se sont déplacées, ont pu poser des questions et réagir au projet de diagnostic présenté par l'AUDAB.

Une première réunion des personnes publiques associées s'est tenue au Russey le 16 novembre 2017, en présence de Monsieur le Préfet. L'AUDAB a présenté les grandes lignes du diagnostic territorial avant de laisser place aux échanges et aux questions des partenaires. Cette réunion, garante du bon déroulement de la procédure, a permis de rencontrer les acteurs associés à l'élaboration du SCOT, parmi lesquels les services de l'Etat, les acteurs de la forêt, du tourisme, le Département, les associations naturalistes, le Syndicat Mixte du Dessoubre, etc.

Extrait de
la présentation
aux personnes
publiques associées



Des milieux naturels
s'organisant en un
réseau fonctionnel
et cohérent

Mais des facteurs
de dégradation du
réseau écologique
à surveiller

Une trame
en mosaïque
paysagère
sur le plateau
central à affiner

Une ressource en
eau fragile : des
captages en nappes
alluviales dans un
territoire karstique,
des risques en zones
urbaines et des
activités agricoles
sources de pollutions

Un territoire aux
ressources multiples
et bien préservées

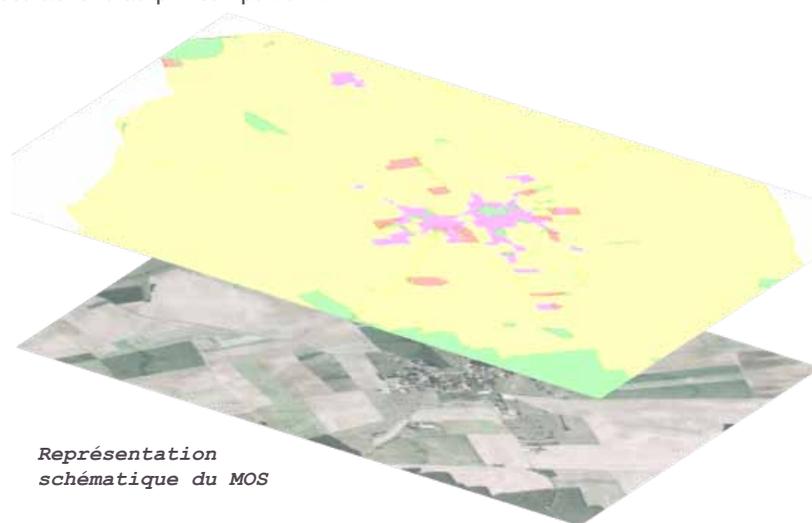
Des pressions sur
les ressources appe-
lant à une vigilance
(notamment pour la
ressource en eau)

Le Mode d'Occupation des Sols (MOS)

Un mode d'occupation du sol (MOS) est une photographie du territoire à un instant donné qui recense et distingue en différentes catégories, l'occupation du sol et permet ainsi d'analyser la structure d'un territoire et d'en calculer la répartition par surfaces.

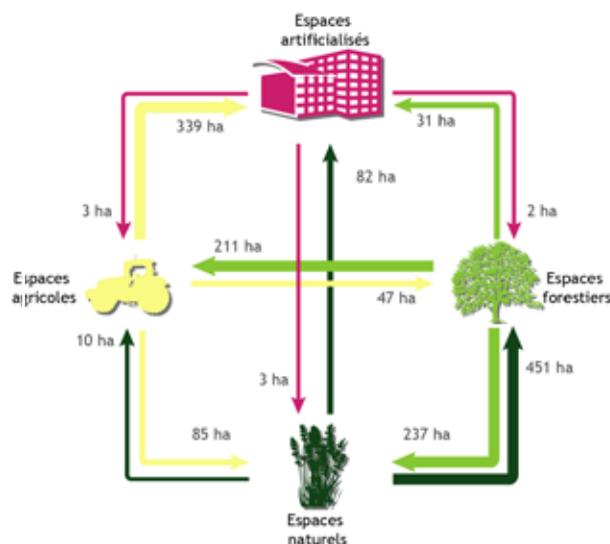
Le MOS du Pays Horloger a été réalisé sur le pas de temps 2001-2013 selon une méthode de quatre classes afin de qualifier et de quantifier les mutations des espaces naturels, agricoles, artificialisés et forestiers. Il a été achevé au printemps 2017.

Les données utilisées permettent de créer un socle initial d'occupation du sol qui est affiné et complété grâce aux photographies aériennes. La photo-interprétation, par la création de polygone pour chaque type d'occupation, permet de couvrir l'intégralité du territoire tel un puzzle, sans trou, ni superposition. La réalisation de ce travail sur deux dates différentes permet la réalisation de deux bases de données pour une analyse diachronique précise.



Représentation schématique du MOS

Evolution de l'occupation du sol entre 2001 et 2013 du MOS



Le MOS est un formidable outil d'observation et d'analyse des dynamiques du territoire : il mesure l'évolution et la transformation des espaces et répond de ce fait aux exigences du Grenelle. Soulignons que cette étude a fait l'objet d'un COFIL spécifique avec les élus du Pays Horloger en juillet 2017 ; cette réunion a permis d'éclairer sur l'état des consommations et les évolutions foncières.

Les travaux préparatoires au Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

L'année 2017 a permis d'amorcer la phase du PADD du SCoT du Pays Horloger, en parallèle de la démarche de PNR portée par le territoire. Sur la base des enjeux issus du diagnostic territorial et des échanges avec les élus et les techniciens du territoire, les grandes lignes du projet ont été proposées. Ces premiers éléments se sont nourris des travaux du PNR d'une part, des documents cadres d'autre part.

Deux temps de travail spécifiques ont eu lieu avec les élus en fin d'année 2017 : ils ont permis de cerner plus finement les attentes politiques à horizon 15 ans. Ces travaux serviront de base à la rédaction fine du PADD en 2018.

Une communication en continu

L'AudaB a, toute cette année écoulée, animé chacune des réunions, qu'elle soit technique ou politique. En outre, à l'été 2017, un « quatre pages » de communication à destination du grand public a été finalisé et diffusé. Une centaine d'exemplaires ont été distribués au sein des communautés de communes ou à l'accueil du PÉTR. Ce document retrace les travaux relatifs au diagnostic et à sa présentation aux élus. Il permet également de faire connaître la procédure de SCoT et ses implications territoriales à la population et aux élus. Soulignons que cette publication est également disponible sur le site internet du Pays Horloger.

Etude des entrées de ville

L'AUDAB et le CAUE du Doubs se sont engagés conjointement depuis 2016 auprès du PÉTR du Pays Horloger pour le développement d'une démarche pluriannuelle visant à améliorer la qualité des entrées de ville de ce territoire. En 2017, l'AUDAB a défini et mis en œuvre la méthode de travail sur deux communes : Saint-Hippolyte et Bonnetage.

Ce travail, mené en binôme architecte-paysagiste, comprend un travail de diagnostic des secteurs d'entrées de ville sur la base de 20 indicateurs. En parallèle, des lectures paysagères à destination des élus et des habitants (ainsi que des observations et enquêtes *in situ*) ont permis de dresser un état des lieux des usages et du fonctionnement des entrées de ville.

Cette démarche se poursuivra en 2018 et 2019 avec l'étude des entrées de ville de Maîche et du Russey, un travail de synthèse et des temps de présentation et d'échanges avec les élus du PÉTR du Pays Horloger et des communes concernées.

Cette étude s'appuie en partie sur « la méthode élaborée par les bureaux d'études AUSV - Casals, dans le cadre de l'étude paysagère des entrées de bourgs des trois parcs pyrénéens - 2010 »

Il s'agit des Parcs naturels régionaux des Pyrénées ariégeoises (PNRPA) et des Pyrénées catalanes (PNRPC) ainsi que le Parc national des Pyrénées (PNP).

Vue aérienne
de la boucle
de Besançon

L'ÉVOLUTION DU SCoT DE L'AGGLOMÉRATION BISONTINE

L'évaluation quantitative et qualitative du SCoT

Au cours du premier semestre, les principaux éléments d'évaluation du Temps 1 du SCoT ont été présentés aux élus du Syndicat Mixte, ainsi qu'aux techniciens du Grand Besançon. Suite aux remarques et propositions formulées, ils ont été amendés et enrichis au cours du second semestre.

Parallèlement, l'AUDAB a réalisé une analyse qualitative de la mise en œuvre du SCoT afin d'apporter une dimension « subjective et sensible ». Elle offre des éléments d'explication supplémentaires (non chiffrables) aux données quantitatives. Cette analyse, réalisée dans un premier temps en interne, a été partagée et enrichie lors d'une réunion d'échanges avec les principaux partenaires : Etat, Agence foncière, Chambre d'agriculture, Grand Besançon.

Le document « Indicateurs de suivi et d'évaluation du SCoT - Temps 1 - 2016 » et un cahier thématique synthétique « Analyse des résultats du SCoT » englobant les éléments du suivi-évaluation et ceux issus de l'approche sensible réalisée, ont été livrés en décembre 2017, en support de la délibération du SCoT confirmant sa mise en élaboration/révision.

Trame verte et bleue : présentation au Comité Syndical et rédaction d'un dossier SCoT

L'étude technique trame verte et bleue avait été réalisée au cours de l'année 2016, en partenariat avec les associations naturalistes. Le début d'année 2017 a permis à l'AUDAB de présenter le fruit de ce travail lors d'un comité syndical puis de rédiger le cahier thématique correspondant.



- Trame principale
- Trame secondaire
- Trame locale

- Continuité fonctionnelle
- Continuité dégradée
- Pression liée à l'urbanisation
- Coupure liée aux infrastructures de déplacement

Identification des espaces de densification et de mutation

Au cours de l'année 2017, l'AUDAB a mis en œuvre une méthode d'identification du potentiel de densification du tissu urbanisé, en utilisant comme commune-test la ville de Besançon qui élabore son PLU. Cette méthode a ainsi été élaborée et affinée en lien avec le service urbanisme de Besançon, le Grand Besançon et le SCoT de l'agglomération bisontine, afin d'être adaptable à l'ensemble des communes du SCoT. Un premier rendu a été effectué fin 2017, sous forme de cartes et tableaux de synthèse par grand quartier bisontin.

Approche qualitative des déplacements

L'AUDAB a réalisé une analyse qualitative des déplacements à l'échelle du SCoT de l'agglomération bisontine durant l'année 2017. En effet, depuis la loi Alur (pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové), il est tenu d'intégrer une approche qualitative prenant en compte les temps de déplacement (article L.141.4).

Plus que les données quantitatives (telles que les fréquentations actuelles), les aspects qualitatifs (tels que le temps de déplacement), permettent de mieux cibler les motifs et les stratégies individuelles de déplacement. L'étude sera présentée au SMSCoT au premier trimestre 2018 et sera publiée sous forme de cahier thématique.

Analyse des entrées de ville

L'AudaB a initié en 2017 un travail d'analyse des entrées de ville à plusieurs niveaux dans le territoire du SCoT de l'agglomération bisontine. L'agence a constitué un groupe de travail rassemblant ses principaux partenaires concernés par cette réflexion : le Syndicat mixte du SCoT, le Grand Besançon et la ville de Besançon. Notre équipe a proposé une méthodologie de travail qui a été discutée et a su évoluer grâce aux apports de

nos partenaires. Des fiches d'identité ont été réalisées pour les entrées de ville identifiées comme étant les plus structurantes au niveau du territoire. Ce travail sera poursuivi en 2018 et 2019 avec l'édition de nouvelles fiches concernant les autres entrées de ville du territoire, présentant la synthèse de la démarche et plus précisément l'approche « SCoTienne » de cette thématique.

Suivi des études confiées

L'AUDAB a participé aux échanges avec les chambres d'agriculture. Un travail préalable a été nécessaire afin de pouvoir leur confier la mission d'analyse des valeurs économiques et agronomiques des terres sur les communes haut-saônoises du val marnaysien. Ce travail ayant pour objet de compléter celui préalablement effectué sur les communes du Doubs appartenant au SMSCoT.

La seconde mission a consisté en la présence et la participation de l'AUDAB aux réunions sur l'étude commerce en cours de réalisation au sein de l'agglomération avec l'aide d'un prestataire extérieur.

Poursuite de la mise en œuvre auprès des communes (DUL)

L'AUDAB a accompagné une vingtaine de communes engagées dans une procédure, parmi lesquelles : Amagney, La Chevillotte, Arguel, Chalèze, Deluz, Vaire, Audeux, Les Auxons, Avanne-Aveney, Byans-sur-Doubs, Champvans-les-Moulins, Châtillon-le-Duc, Chevroz, Corcelle-Mieslot, Cussey-sur-l'Ognon, Devecey, Geneuille, Lavernay, Le Mouterot, Pouilley-Français, Recologne, Torpes, Vieilley et Vorges-les-Pins. Les communes de Fontain, Pirey, Lantenne-Vertière, et Novillars ont également sollicité l'AUDAB dans l'accompagnement de leur modification de PLU. Au cours de l'année 2017, la commune de Saint-Vit a fait le choix de se doter d'un PLU : dans le cadre de sa mission d'accompagnement général, l'AUDAB a assisté la commune puis la communauté d'agglomération dans la rédaction d'un cahier des charges de consultation.

Cet accompagnement a progressivement évolué après la prise de compétence en matière de documents d'urbanisme par le Grand Besançon (fin mars 2017).

Ainsi, au cours de l'année 2017 :

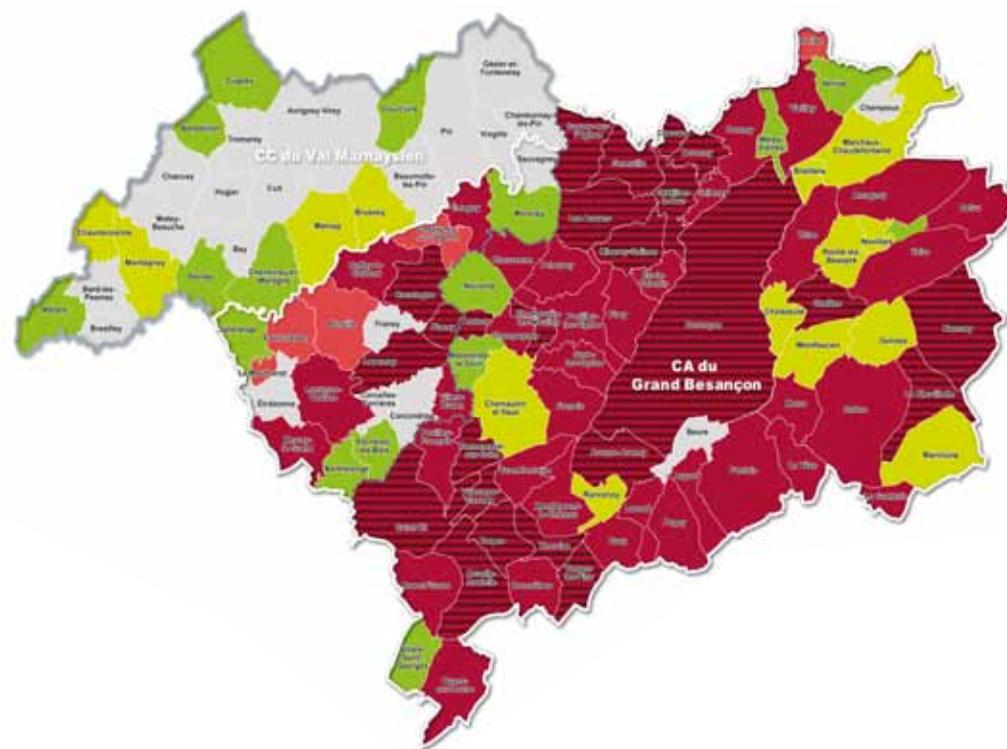
- 11 communes ont arrêté leur projet de document d'urbanisme : La Chevillotte, Arguel, Amagney, Les Auxons, Geneuille, Châtillon-le-Duc, Chevroz, Avanne-Aveney, Devecey, Vorges-Les-Pins, Champvans-Les-Moulins.

- 7 communes ont un document d'urbanisme approuvé en 2017 : Larnod,

Deluz, Amagney, Arguel, Vaire, Byans-sur-Doubs, Le Mouterot. Le PLU de Recologne, actuellement au contrôle de légalité, est sur le point d'être approuvé.

L'AUDAB a accompagné le SMSCoT dans la formalisation des avis rendus pour les communes en phase arrêt et a poursuivi son travail de pédagogie auprès des élus du syndicat mixte. Le bureau du syndicat mixte du SCoT de l'agglomération bisontine s'est ainsi réuni à 8 reprises cette année.

Documents d'urbanisme locaux : Etat des procédures en janvier 2018



ÉTUDE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET DES BESOINS DE MOBILITÉ DANS LES CORRIDORS FERROVIAIRES RÉGIONAUX

Le réseau ferroviaire irrigue de manière importante et structurante les territoires régionaux. Ces derniers ont étroitement lié leurs problématiques d'aménagement et de développement à ces réseaux ferrés : la Région, par le biais de son futur SRADDET et de son volet spécifique centré sur l'intermodalité, les agglomérations, par le biais de leur Plan des Déplacements Urbains ou de leur politique de transports collectifs, les communes équipées de haltes ferroviaires par le biais de leur urbanisme communal...

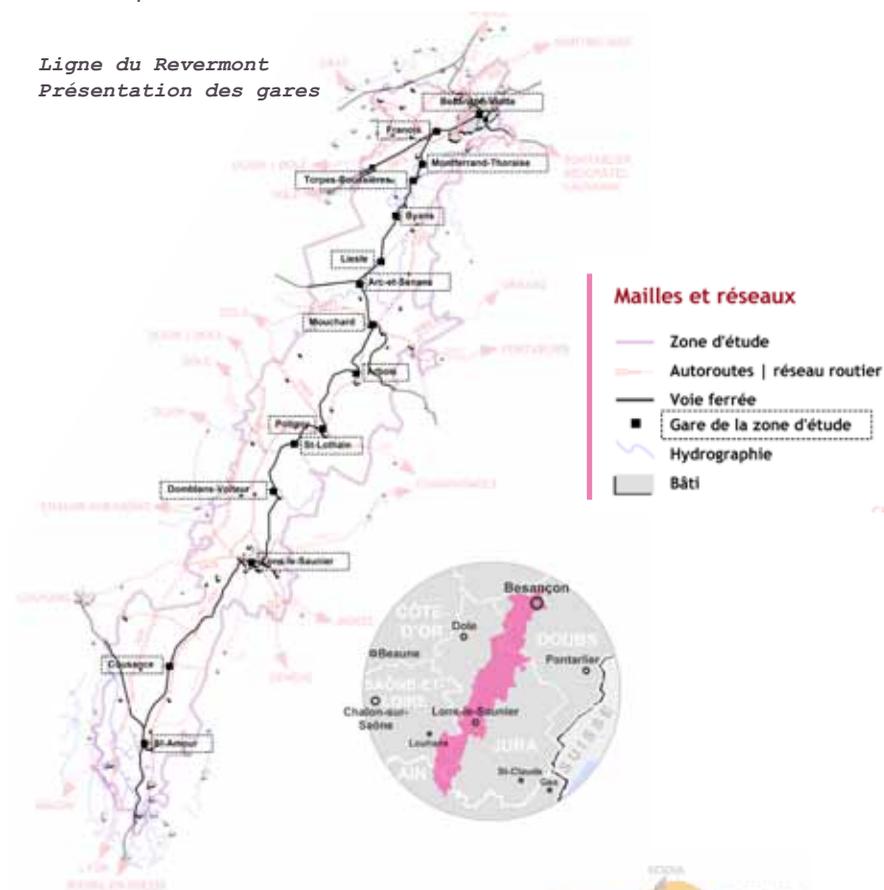
La réforme territoriale (fusion des Régions, transferts de compétences) amène à repenser ces réseaux et leur place au sein de l'aménagement de nos territoires. Dans un contexte de volonté politique d'accélérer la transition énergétique (Grenelle 2, COP 21) et de développement des synergies entre les villes (métropolisation, coopération interurbaine, réseaux de ville...) plusieurs sujets majeurs ont émergé.

En 2017, l'AUDAB a poursuivi ces travaux conjuguant diagnostic, analyse multi-échelle et prospective territoriale sur plusieurs corridors identifiés dans le cadre du CPER 2015-2020, selon les opportunités. Ces travaux ont pour objectif à terme d'alimenter les futurs schémas régionaux portant sur l'aménagement du territoire et la mobilité : SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), SRI (Schéma régional d'Intermodalités).

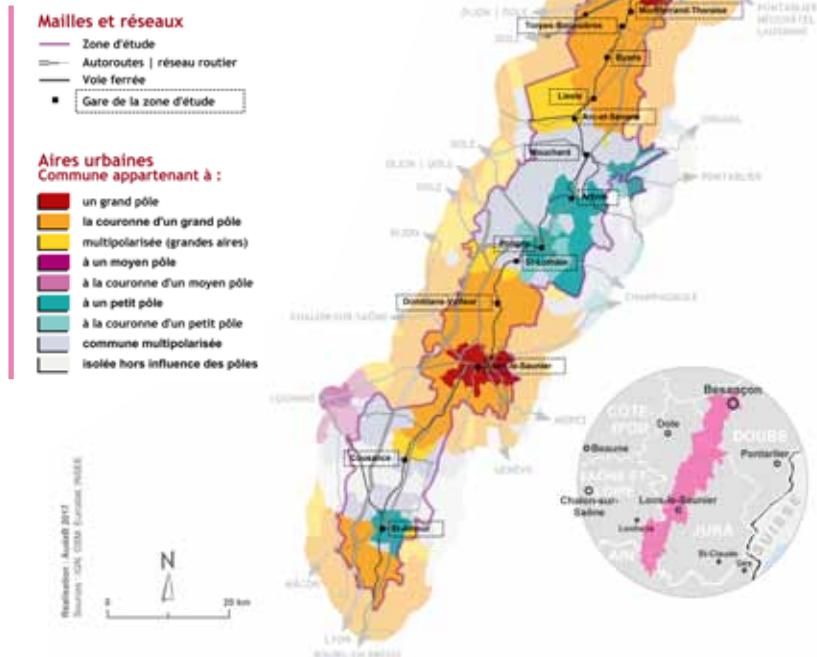
La ligne du Revermont

Dans la continuité des études réalisées en 2016 sur les axes notamment des Horlogers et des Hirondelles, l'AUDAB a conduit l'analyse des dynamiques territoriales sur le corridor de la ligne du Revermont, reliant Besançon à Saint-Amour, aux portes de l'Ain. Ce travail initié fin 2016 sur le segment traversant le département du Doubs, a été poursuivi et finalisé sur sa partie du Jura au cours du premier semestre 2017.

Ligne du Revermont
Présentation des gares



Ligne du Revermont
Armature urbaine



La ligne des Hirondelles, depuis la cabine du train



Dijon et ses Vélodi

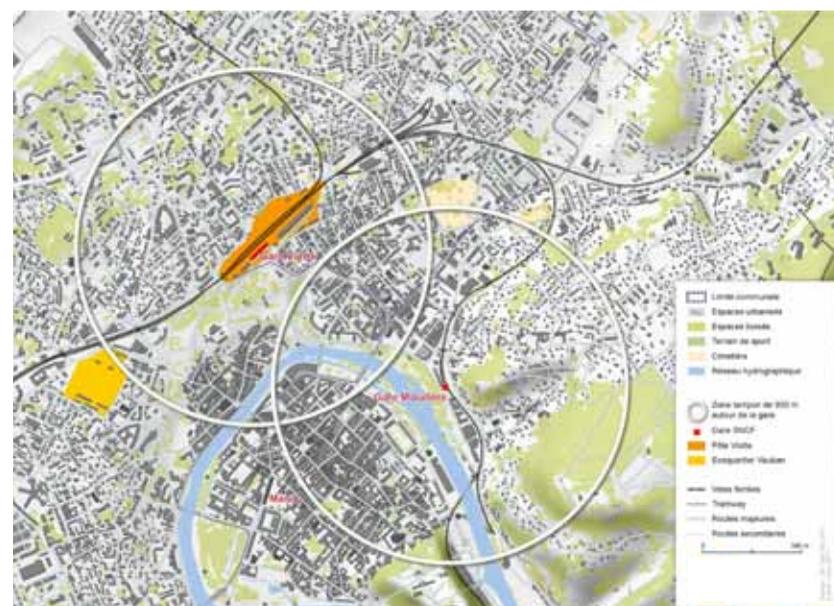
Le territoire métropolitain Besançon-Dijon

L'observation thématique ou territoriale comprend des missions diversifiées qui sont autant d'appuis pour la définition et le suivi des politiques publiques. A cet effet, un dispositif d'observation des structures et des dynamiques spatiales dans l'axe territorial Besançon-Dijon a été expérimenté en 2016 par l'AUDAB avec le double objectif de construire une base d'informations solide et fiable dans la durée.

En 2017, l'AUDAB a réalisé une analyse des dynamiques des territoires compris dans cet espace métropolitain, en termes de socio-économie, afin d'alimenter des réflexions, notamment à visée de développement durable de ce corridor de mobilité.

Sur la base de l'observation de ces dynamiques, plusieurs réflexions portant sur les nœuds ferroviaires de Besançon et Dijon ont été greffées (secteur de Dijon Porte Neuve, secteur Ouest de Besançon, etc).

Présentation des gares de Besançon



Présentation de la gare de Dijon





ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION DU SRADDET ET À SA MISE EN ŒUVRE

*Accompagnement
du SRADDET,
en atelier,
par Catherine
Barthelet*

Contribution au diagnostic territorial du SRADDET

Dans le cadre de l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), les 4 agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté ont formalisé en 2017 la mise en perspective des études et schémas régionaux existants autour de quatre grandes questions et d'une perspective :

- la diversité des territoires ;
- le bien-être, l'épanouissement humain ;
- la richesse des ressources ;
- les solidarités et les coopérations ;
- la transition vers le développement durable.

La synthèse et la mise en perspective des études et schémas régionaux ont permis de mettre en avant cinq points concernant la région Bourgogne-Franche-Comté :

- pas d'unité territoriale régionale mais un territoire singulier par ses spécificités ;
 - connaître et comprendre le territoire par le prisme du développement durable ;
 - une diversité contrastée, des territoires forçant la même considération... ;
 - ... et propices à la mise en valeur des ressources et atouts de chaque territoire ;
 - la cohésion territoriale via le ferment historique de la culture de la solidarité.
- Le rapport méthodologique a été livré à la Région début septembre 2017.

Appui à l'accompagnement des territoires de projet

Parallèlement les agences ont appuyé la Région pour l'animation :

- du groupe de travail avec les territoires de projet SCot-PLUi-PNR les 23 mars et 7 juin ;
- des premiers ateliers transversaux, les 15, 20 et 29 juin.

Le cabinet ACADIE en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Région pour l'élaboration du SRADDET, s'est concentré sur la production du document proprement dit en lien avec les services régionaux. Les agences ont eu un rôle complémentaire davantage centré sur le lien avec les territoires et la bonne prise en compte des enjeux locaux et de l'expérience préalable des SCot.

L'exercice proposé aux territoires s'est articulé en 3 chantiers principaux :

- référentiel territorial et cartographie ;
- prescriptivité et subsidiarité rédactionnelle ;
- fascicule des règles et dispositif d'évaluation.

Dès les ateliers transversaux, il a été demandé aux territoires et aux différents acteurs de travailler à la fois sur les enjeux, les orientations et les engagements envisageables dans le cadre du SRADDET et en lien avec ses 12 domaines. La première série d'ateliers a fait l'objet d'une restitution à l'occasion de l'atelier de synthèse le 14 septembre. Parallèlement les services de l'Etat ont transmis en juillet une note d'enjeux qui a fait l'objet d'un échange Etat-Région en septembre. Le premier chantier identifié, celui du référentiel territorial et de la cartographie a servi de socle pour les différentes déclinaisons thématiques. Il a permis d'interpeller à la fois sur une vision d'ensemble à l'échelle de la grande région et à la fois sur son niveau de précision à l'échelle de sous-ensembles territoriaux. Le 6 octobre, les agences ont co-animé le groupe de travail restreint avec les territoires de projet de la nouvelle région pour des échanges méthodologiques concernant l'élaboration du SRADDET.

PÔLE RÉGIONAL D'APPUI AUX TERRITOIRES – CLUB PLUI



Réunion du
Club PLUi
régional
à Salins les Bains,
le 26 septembre 2017

Deux réunions du Club

Comme chaque année, le groupe technique du Club PLUi s'est réuni périodiquement pour organiser et préparer les contenus des journées du Club.

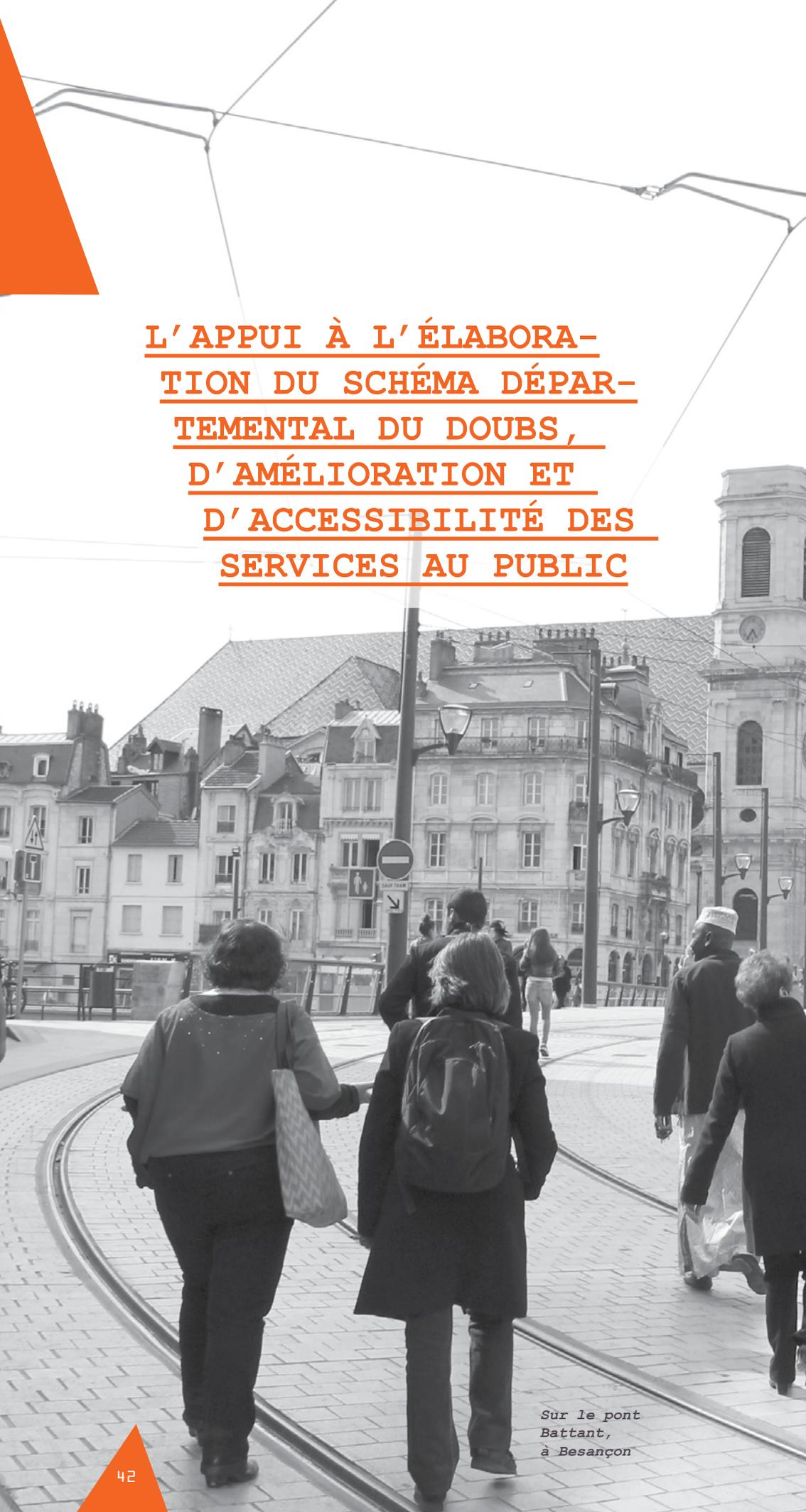
En 2017, deux réunions plénières ont été organisées :

- 28 mars : journée intitulée « la mobilité durable dans les PLUi », à Dompierre les Ormes (71). Une quarantaine de participants étaient présents.

- 26 septembre : journée dédiée au « volet habitat dans les PLUi », à Salins-les-Bains (39). Environ 70 personnes ont participé à cette réunion.

Lors de cette journée du 26 septembre, l'AUDAB a animé un atelier avec le Cerema, dont le titre était « dépasser la logique quantitative du besoin en logement dans le dia-

gnostic ». Les débats autour de cette question ont été riches et ont permis de conclure que le diagnostic en tant qu'état des lieux n'est pas suffisant. En effet, la question de l'habitat ne peut être traitée de façon isolée, déconnectée du cadre et de la qualité de vie : le numérique, les services, les espaces publics et privés, l'attractivité, l'image de la commune, la qualité du bâti... De même, la définition de l'habitant ne peut être réduite à une personne qui dort dans un logement situé dans la commune. En outre, chaque temps de l'habitant doit être pris en compte : travail, déplacements, loisirs, achats, démarches, etc. Toutes ces réflexions doivent être menées à une échelle plus large que celle de la commune pour éviter de créer une concurrence entre les territoires et s'inscrire plutôt dans une logique de complémentarité entre communes, services et typologie de logements, d'où l'intérêt majeur du PLUi dans ce contexte.



**L'APPUI À L'ÉLABORA-
TION DU SCHÉMA DÉPAR-
TEMENTAL DU DOUBS,
D'AMÉLIORATION ET
D'ACCESSIBILITÉ DES
SERVICES AU PUBLIC**

*Sur le pont
Battant,
à Besançon*

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 a prescrit l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) pour une durée de 6 ans. Les services du département du Doubs ont engagé son élaboration fin d'année 2016 avec l'aide du bureau d'étude Rouge Vif. L'AUDAB et l'ADU (l'agence d'urbanisme du pays de Montbéliard) ont pour mission l'élaboration d'un tableau de bord de suivi du SDAASP pendant 6 ans. En 2017, une méthodologie a été proposée et retravaillée avec le Département afin de répondre précisément à ses attentes.

Parallèlement, l'AUDAB a suivi et accompagné l'élaboration du SDAASP lors des comités de pilotage et des ateliers territoriaux qui ont permis de relever la « parole chaude » des acteurs locaux et de mieux appréhender les besoins de la population afin de réaliser des fiches actions.



L' AUDAB EN ACTION TRANSFRONTALIÈRE

Request

Engagé l'an passé, le projet Request (transition vers la durabilité et Requalification des quartiers existants) s'est poursuivi en 2017 et devra aboutir fin 2018. Ce projet est développé dans le cadre du programme Interreg V. Il permet la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire et transfrontalière autour de la problématique du renouvellement urbain durable.

Les objectifs poursuivis par ce groupe sont multiples : enrichir le centre de compétence créé dans les phases précédentes du projet (Eco-obs et Squad) et valoriser ainsi les résultats du projet, accompagner des projets de réhabilitation de quartiers, étoffer les compétences des techniciens. L'année 2017 a été particulièrement riche en événements et travaux.

Adaptation de la plateforme Interne www.eco-obs.net et des outils

La plateforme met à disposition des utilisateurs toutes les informations et outils développés par le groupe technique transfrontalier : publications spécifiques, Wiki, outils d'évaluation, dossiers sur les quartiers étudiés.

Les outils précédemment développés dans les projets antérieurs ont été modifiés afin de s'adapter aux problématiques des quartiers existants : grille d'entretien d'acteurs, grille mobilité, fiche d'observation des espaces publics, questionnaire énergie.

Travaux sur les quartiers pilotes

L'ensemble des quartiers pilotes, supports des travaux du groupe, a fait l'objet de séances de travail collectives et de l'organisation d'un workshop associant le groupe transfrontalier aux élus et techniciens locaux. L'objectif était de présenter le diagnostic du quartier réalisé par les membres du projet Request lors du premier semestre 2017 et d'engager un échange sur ces résultats à la lumière de présentations d'autres cas similaires ou d'approfondissements thématiques. Ces workshops se sont tenus durant le dernier trimestre 2017 dans chacune des villes du projet (Maïche et Annemasse en France, Onex, Le Locle, Montreux et Le Mont-sur-Lausanne en Suisse), cependant que le quartier Battant de Besançon avait été couvert par un workshop en décembre 2016. A Maïche, le workshop a également permis une visite du quartier étudié.

Visite de terrain,
à Maïche

Alpine Smart Transport & Urbanism Strategies : ASTUS

Le projet ASTUS (Alpine Smart Transport & Urbanism Strategies) vise à développer des stratégies et des solutions innovantes de transport/mobilité et d'aménagement du territoire ayant un impact concret sur la réduction des émissions de carbone. Il doit à terme permettre de mettre en œuvre et diffuser des solutions alternatives de mobilité à l'échelle de l'arc alpin. Il rend possible les échanges d'expériences transnationales et la sensibilisation des élus et des techniciens. Ce projet a débuté en 2016 et se poursuivra jusqu'en 2019.

Le projet ASTUS implique l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, la Slovénie et la France. Sur le territoire français, 4 sites pilotes en région Auvergne-Rhône Alpes (AURA) et deux en région Bourgogne-Franche-Comté sont membres du projet : le PETR du Pays Lédonien et le PETR du Pays Horloger. Ces deux territoires sont par ailleurs en cours d'élaboration de SCoT, tous deux accompagnés par l'AUDAB.

À l'échelle locale

L'année 2017 a été consacrée à la connaissance fine des pratiques et de l'offre de mobilité existantes au sein des sites pilotes. A cette fin, l'AUDAB a complété des questionnaires de concert avec les sites pilotes à partir des données capitalisées dans les diagnostics de SCoT. Elle a aussi déterminé des analyses AFOM (Atouts, Faiblesses, Menaces, Opportunités) pour chaque territoire. Ces analyses ont servi de base à deux ateliers territoriaux qui ont permis de travailler à des feuilles de route : formuler les attentes des acteurs des sites pilotes en matière de mobilité bas carbone et les prioriser en vue d'établir une stratégie dès 2018.

À l'échelle européenne

Les partenaires des différents pays ainsi que les sites pilotes se rencontrent chaque année lors de temps d'échanges transnationaux : les écoles ASTUS. La première a eu lieu en juin 2017, en Bourgogne-Franche-Comté, à Besançon et Morteau. Organisée sur deux jours, l'AUDAB a participé à la préparation des différents temps de présentation, d'ateliers et de visites.

Des comités de suivi et des comités techniques ont également été réalisés tout au long de l'année, auquel l'AUDAB a activement participé : proposition et production des contenus, animations des réunions, etc.

ARC AD

Le projet INTERREG ARC-AD vise à élaborer un dispositif d'aide à la décision pour la planification locale de l'espace transfrontalier jurassien.

La frontière franco-suisse présente en effet une dynamique structurée essentiellement par la mobilité des frontaliers. Cette dynamique a pour effet principal un fort développement de l'urbanisation côté français et une urbanisation économique plus large côté suisse. Cette situation génère de multiples problématiques : étalement urbain, saturation des axes de transport routiers, dynamisme réduit des commerces côté suisse, etc. Or, les pratiques en matière de planification spatiale sont très différentes de part et d'autre de la frontière, tant sur les plans culturels, que réglementaires. Il ressort des observations, une gouvernance différenciée, une méconnaissance réciproque des jeux d'acteurs et un manque d'outils communs, connus et compatibles pour une planification coordonnée.

Grâce à sa connaissance du territoire et des outils de planification, l'AUDAB intervient à titre d'expert, en appui à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et à la Haute Ecole d'ingénierie du Canton de Vaud. Elle participe aux réunions du comité de suivi et du comité de pilotage et porte les enjeux d'une planification qualitative dans le cadre de l'émergence récente de SCoT dans la partie française.

Attention au départ,
en gare de Morteau !

MORTEAU

Sites pilotes
en Région BFC



2

L'urbanisme et
l'aménagement,
adaptés et
exemplaires,
des communes et
des intercommunalités

LES PROJETS DE RECONVERSION ET D'AMÉNAGEMENT EN SECTEURS URBAINS DENSES

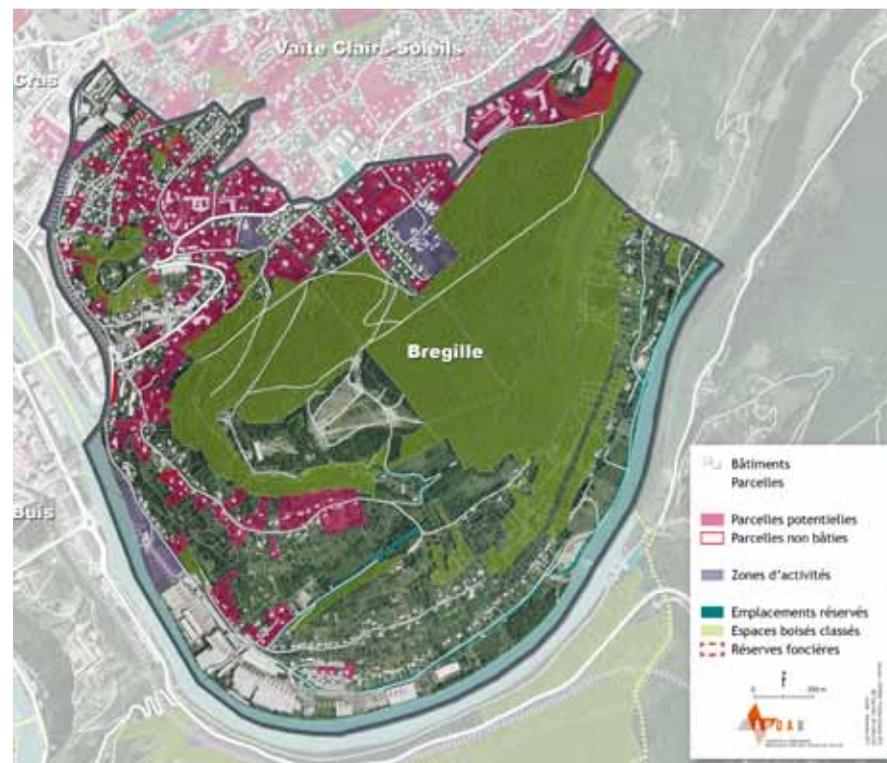
Avenue de l'Île de France,
quartier de Planoise, Besançon

L'évaluation de la consommation des es- paces et de la capaci- té de densification à Besançon

Au cours de l'année 2017, l'AUDAB a mis en œuvre une méthode d'identification du potentiel de densification du tissu urbanisé de la ville de Besançon qui révisé son PLU. Ce travail répond aux attentes du code de l'urbanisme qui demande depuis 2014 que le rapport de présentation des PLU/PLUi comporte une analyse de « la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis ».

Plusieurs critères ont été élaborés et affinés en lien avec le service urbanisme de Besançon, le Grand Besançon et le SCoT de l'agglomération bisontine, pour le cas spécifique de Besançon : taille minimale de parcelle, coefficient d'emprise au sol, usages... La méthodologie pourra être modulée pour s'adapter à des contextes moins urbains. Un premier rendu a été effectué fin 2017, sous forme de cartes et tableaux de synthèse par grand quartier bisontin. Un échange sur ces premiers éléments sera nécessaire pour valider définitivement la méthode, voire la compléter.

Illustration des potentiels
théoriques de densification



L'étude de requalification urbaine des boulevards

Créés dans les années 1960, les boulevards ont été pensés comme une rocade contournant la tache urbaine de Besançon, et cet aménagement n'a pas évolué depuis. Aujourd'hui, les boulevards sont un important axe de transit et de desserte de différents quartiers, mais surtout une véritable coupure viaire dans l'organisation urbaine, dont les fronts bâtis peu qualitatifs montrent une image dévalorisante de la ville. Dans le cadre de la révision du PLU, une réflexion sur leur insertion dans le contexte urbain s'est imposée, afin de comprendre leur fonctionnement actuel et préparer leur devenir.

L'étude de requalification urbaine des boulevards de Besançon a visé à définir les potentiels de reconversion urbaine de part et d'autre des boulevards, ainsi que leur articulation avec la voie. Les objectifs étaient les suivants :

- réaliser un diagnostic multi-échelles (à l'échelle des boulevards, mais aussi une analyse plus fine par séquence) et multi-thématiques du fonctionnement des boulevards et de leurs abords ;
- étudier les potentiels de requalification des disponibilités foncières, grâce au développement d'une méthodologie d'observation de la capacité de mutation du foncier. Celle-ci sera poursuivie en 2018 pour être reliée plus directement aux attentes liées à la révision du PLU et à l'élaboration du futur PLUi ;
- identifier les possibilités d'aménagement afin d'intégrer au futur PLUi des orientations d'aménagement, emplacements réservés, etc ;
- identifier les manques en termes de maillage urbain, notamment en termes de modes doux.

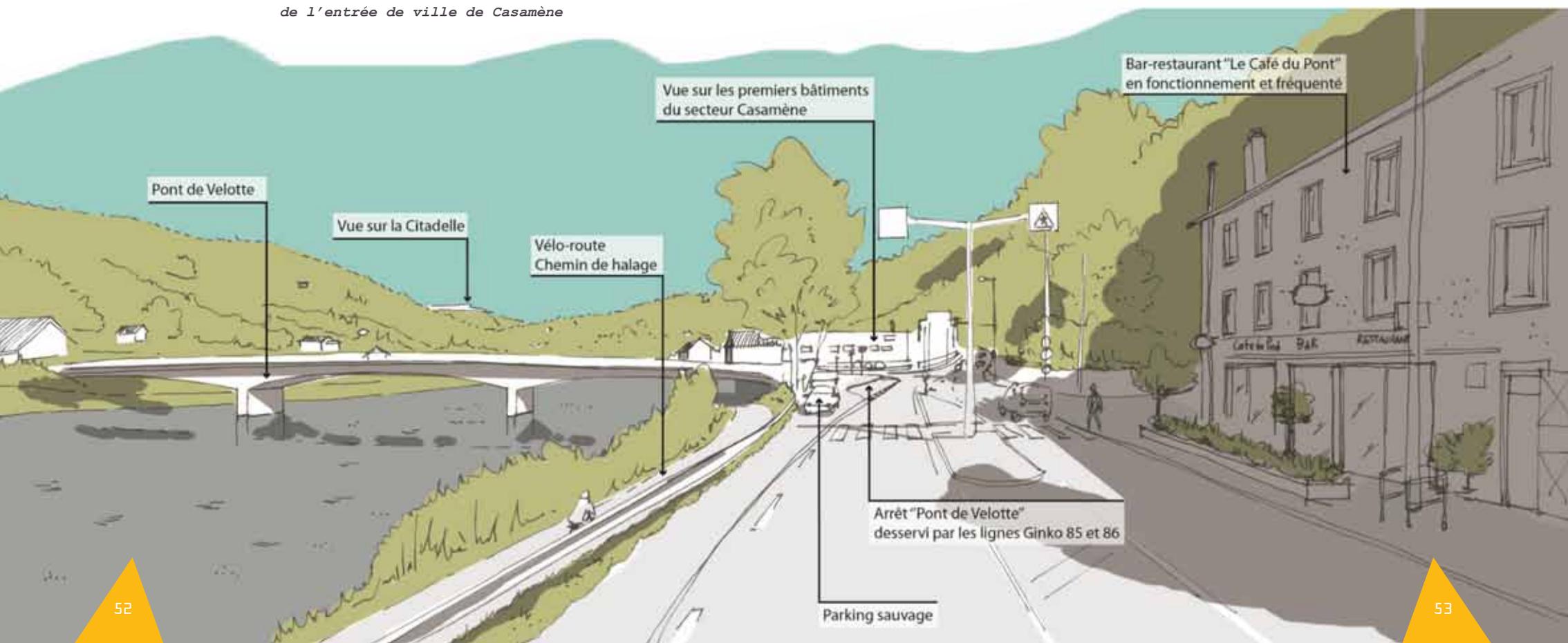
Finalisation de l'étude concernant la mise en valeur de l'entrée de ville de Casamène

En 2017 l'AUDAB a finalisé le diagnostic concernant la mise en valeur de l'entrée de ville de Casamène. La présentation de l'étude en revue de projets a donné lieu à une nouvelle demande, plus précise, concernant l'exploration de l'avenir (mutabilité et/ou constructibilité) de sites à enjeux particuliers dans ce secteur, tels que la parcelle laissée en friche suite au démantèlement de l'usine EDF-GDF au début des années 2000. Celle-ci a ainsi fait l'objet d'études complémentaires.

La requalification du centre-bourg de Lavans-lès-Saint-Claude

L'accompagnement à la commune de Lavans-lès-Saint-Claude s'est poursuivi en 2017 avec la constitution d'un premier cahier des charges, la publication d'un diagnostic synthétique et le démarrage d'une démarche participative pour consolider le recensement de besoins avant la consultation des maîtres d'œuvre pour le projet de requalification des espaces publics du centre-bourg de Lavans-lès-Saint-Claude. Cette démarche est suivie avec la participation du CAUE du Jura, partenaire historique de la commune, et de la SCOP DialTer, recrutée pour assurer l'animation de la démarche participative.

Mise en valeur de l'entrée de ville de Casamène



CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC DU PLU DE BESANÇON



Sortie de terre
de nouveaux logements,
quartier de Fontaine Ecu,
à Besançon

Accompagnement général dans l'élaboration (cartographies...)

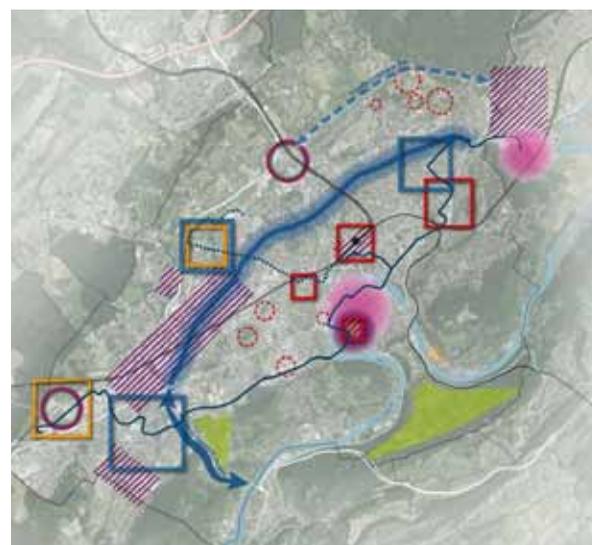
Début 2017, l'AUDAB a travaillé en lien étroit avec le service urbanisme de la ville de Besançon à la production d'une série de 4 cartes de synthèse sur les thématiques transport, économie, cadre de vie et habitat. Ces cartes distinguent les éléments de contexte et les éléments de projet. Elles ont vocation à être utilisées dans le cadre du diagnostic du PLU en cours de révision et de la concertation menée par la ville de Besançon.

Conduite d'études thématiques spécifiques: habitat, foncier...

Au cours du second semestre 2017, l'AUDAB a mobilisé ses bases de données et s'est appuyée sur les études portées par la ville de Besançon (Adéquation/Guy Taieb...) pour affiner au sein des 13 grands quartiers la connaissance de la structure des ménages et de son évolution, des mouvements résidentiels, des typologies de logements, de l'état du marché résidentiel et de son évolution... Les méthodes, outils, données mobilisés et leurs résultats ont été construits

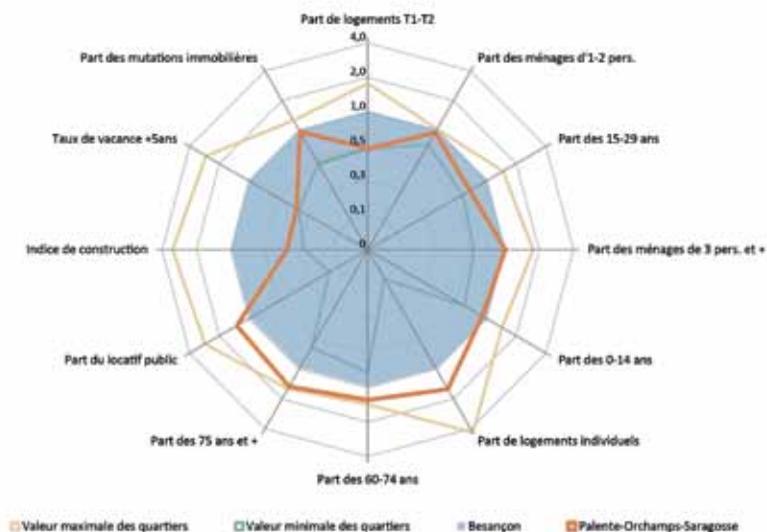
de façon à être généralisables et exploitables aux différentes échelles (communauté d'agglomération, SCoT, aire urbaine).

Ce travail sera poursuivi en 2018 pour un rendu final prévu au cours du 1^{er} trimestre. Les livrables seront à définir en fonction des attentes et besoins précisés par la ville de Besançon.



Carte d'enjeux pour
le PLU de Besançon

Quartier Palente
Orchamps Saragosse
Synthèse comparée à
la ville de Besançon



AUGMENTER LA RÉALITÉ POUR SAUVER L' AQUEDUC D' ARCIER

Une stratégie de communication globale

Bien que d'une valeur majeure pour l'histoire et l'archéologie bisontine et grand-bisontine, l'aqueduc gallo-romain d'Arcier est de conception discrète. Essentiellement enterré ou construit à flanc de coteaux, il ne reste à ce jour de ses parties aériennes que quelques tronçons épars dont la dégradation s'est accélérée depuis 10 ans. Cette discrétion le rendant vulnérable, il fallait mettre en lumière l'aqueduc pour mieux révéler son intérêt, entreprendre ensuite des travaux de restauration et le transmettre. Dans cette optique, les communes concernées par le tracé de l'aqueduc, ainsi que le Grand Besançon, ont soutenu l'AUDAB dans l'élaboration d'une stratégie de communication (visites, conférences, participation aux événements nationaux, publications, etc.).

Les vestiges de l'aqueduc à Vaire, lors d'une visite guidée



Le nouveau visuel de l'aqueduc d'Arcier

En 2017, l'AUDAB a proposé à l'association de préservation « L'aqueduc d'Arcier, patrimoine historique » de franchir une nouvelle étape : réunir les financements nécessaires à la création d'une application de réalité augmentée sur smartphone.

Le tournant de 2017 : réalité augmentée, financement participatif et image de marque

La réalité augmentée permet d'insérer en temps réel une information en 2D ou 3D (textes, images fixes ou animées) dans une image réelle. Lors d'une randonnée, une application sur smartphone permettra ainsi de bénéficier, in situ, d'informations scientifiques complémentaires aux visites guidées, tout en n'ayant pas à gravir les coteaux non aménagés et à chercher l'aqueduc bien caché.

Pour trouver les premiers fonds nécessaires à l'impulsion du projet, l'AUDAB a proposé à l'association de préservation de faire appel à un financement participatif en ligne. La campagne de levée de fonds a eu lieu sur la plateforme Dartagnans, spécialisée dans les opérations patrimoniales. D'une durée de 45 jours, elle a dépassé les espérances initiales puisque l'objectif fixé à 3 000 € a été dépassé de près de 1 000 €. Cette campagne sur l'aqueduc d'Arcier a par ailleurs été citée dans un

média national (Valeurs actuelles, août 2017) aux côtés de la Corderie Royale de Rochefort. La démarche a enfin permis de réunir les 20% de fonds propres nécessaires à l'association pour demander des subventions aux partenaires institutionnels. Dans le même temps, l'AUDAB a créé une charte graphique design pour l'aqueduc. Celui-ci ne bénéficiait jusque-là d'aucune image communicante et contemporaine capable de l'identifier rapidement. L'AUDAB a ainsi imaginé un logo et un visuel accrocheurs, lesquels ont été repris sur les produits dérivés imaginés comme contreparties pour la campagne de financement participatif (autocollants et gobelets en plastiques dits « écocup »). Ce visuel a remporté un franc succès auprès de l'ensemble des partenaires et du grand public.

Un objectif toujours en ligne de mire : restaurer l'aqueduc.

Fort de l'ensemble de ces démarches et de leurs résultats, le projet de réalité augmentée a emporté l'adhésion des collectivités. Il ne saurait cependant constituer une finalité en soi : la réalité augmentée et les actions de communication ne sont qu'une étape dans la stratégie globale de préservation de l'ouvrage qui vise la restauration des sites les plus intéressants.

LES PROJETS URBAINS COMMUNAUX

Centre du village
de Jallerange

Vaire :
rédaction
d'un cahier
des charges
dans le but
de recruter
un maître
d'œuvre pour
la construc-
tion d'un
équipement
public

La commune de Vaire réfléchit depuis 2016, conjointement avec l'AUDAB et le CAUE du Doubs, à son projet de renouvellement du site de l'école, de la salle polyvalente et de l'accueil périscolaire. Dans la continuité de ces réflexions exploratoires, l'AUDAB, toujours en collaboration avec le CAUE, a poursuivi en 2017 l'accompagnement de la commune avec la rédaction d'un cahier des charges ayant permis de recruter un maître d'œuvre pour la réalisation de cet équipement public complexe.

Novillars :
mise en
cohérence des
projets locaux

Les sites étudiés en 2017 s'inscrivent dans un ensemble de projets communaux répartis sur plusieurs années. Les projets étudiés cette année s'articulent autour de l'installation d'équipements sportifs, du renouvellement du quartier Curie-Pasteur et de la zone 1AU proche et de l'aménagement du site de la Maison du Directeur. Concernant les deux derniers projets, l'analyse des objectifs des politiques supra-communales d'habitat a mis en évidence la nécessité de répartir le développement de ces sites dans le temps, ceux-ci représentant un potentiel de logements très important.

Jallerange :
requalification
du patrimoine
ancien

L'accompagnement de la commune de Jallerange au sujet de la réhabilitation de sa cure s'est poursuivi en 2017. L'AUDAB a mis en relation la commune avec deux bailleurs susceptibles de porter un projet de logements sociaux. Ce programme permettrait à la fois de redynamiser le cœur de la commune et de permettre la valorisation de cet élément de patrimoine important localement qu'est la cure.

*Proposition
d'aménagement
pour le secteur
Les Cèdres /
La Vernoie
pour la commune
de Novillars*



*Proposition
d'aménagement
du secteur
Curie-Pasteur
pour la commune
de Novillars*

3

L'animation de
la connaissance,
des méthodes,
des compétences
et des valeurs

Nouvelle construction
de logements,
rue Maria Montessori,
quartier Hauts du Chazal,
à Besançon

VILLE ET TERRITOIRES ANIMÉS

Le suivi et la communication des études de l'agence

Afin d'accompagner au mieux les territoires, l'AUDAB organise à l'intention de ses membres adhérents des présentations-débats appelés « 30/30 ». Pendant 30 minutes elle présente ses travaux sur une problématique ciblée puis réserve 30 minutes pour échanger avec les participants.

Deux « 30/30 » se sont tenus le 18 décembre pour illustrer l'accompagnement de l'AUDAB « du potentiel foncier au projet d'aménagement ».

30/30 « Identifier et mobiliser le potentiel foncier »

L'agence a présenté deux études. L'une mobilise des compétences techniques par le biais d'un Système d'Information Géographique (SIG) et une méthodologie arrêtée avec les collectivités adhérentes. L'autre analyse les freins et les leviers pour mobiliser du foncier en prenant appui sur des zones tests et des entretiens. Ses conclusions pourront alimenter la mise en place d'une stratégie foncière.

Invitation au 30/30
« Du potentiel foncier
au projet d'aménagement »
réalisée par l'AUDAB.

30/30
DU POTENTIEL FONCIER AU PROJET D'AMENAGEMENT
18/12/2017

Présentation/débat:
15h00 > 16h00
Potentiel foncier

16h00 > 17h00
Assistance aux communes
Salon Ledoux

Cocktail:
17h00 > 17h45
Salon Vauban

CCI du Doubs
46 Avenue Villarceau
25000 Besançon

30/30 « Assistance aux communes »

L'assistance aux communes de l'AUDAB consiste en un accompagnement des collectivités dans leur réflexion d'aménagement urbain. L'AUDAB aide les communes à mieux définir leurs différents projets (requalification d'espaces publics, implantations d'équipements, etc.) à travers plusieurs prestations : état des lieux du site de projet, programmation, phasage, références, enveloppe budgétaire « grande maille ». Dans le cadre de l'assistance aux communes, l'AUDAB veille également au respect du contexte réglementaire et des stratégies supracommunales (SCoT, PLUi, etc). En fonction des besoins du projet, l'AUDAB peut également accompagner la commune dans le recrutement d'un maître d'œuvre, ou proposer un travail d'animation (production de support, présentations publiques, ateliers, ...

30/30 minutes de présentation / 30 minutes d'échanges pour un diagnostic partagé

15h00 > 16h00 IDENTIFIER ET MOBILISER LE POTENTIEL FONCIER Pour quoi faire ? L'encadrement et la maîtrise du foncier sont des conditions préalables à tout projet d'aménagement. Au travers de 2 études en cours, l'AudaB présente ses approches de l'objet foncier : - technique, par l'identification des espaces potentiellement densifiables - sensible, avec l'analyse des freins et des leviers à la mise en œuvre des projets d'aménagement.	16h00 > 17h00 L'ASSISTANCE AUX COMMUNES Une ingénierie de proximité pour le renouvellement urbain durable L'AudaB intervient auprès des communes en mettant son expertise à leur service, afin de les aider à définir leur projet d'aménagement - dans le respect des multiples stratégies publiques à l'œuvre - et à en faciliter la réalisation. L'agence s'appuie sur les cas de trois communes ayant sollicité l'agence pour des projets à différentes échelles : commune, quartier, bâtiment.
---	--

NOMBRE DE PLACES LIMITE

Merci de confirmer votre présence :
Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté
Hôtel Jouffroy
1, rue du Grand Charmont - 25000 Besançon

CONTACTS
Standard de l'AudaB
03.81.21.33.00
jessica.moreau@audab.org



OBSERVATOIRE SOCIO-URBAIN

*On flâne, Grande Rue,
à Besançon*

Fiches quartiers qui alimentent l'analyse des besoins sociaux chaque année

En 2017, l'observatoire a poursuivi son travail par la réactualisation de fiches quartiers qui alimentent la partie quartiers de l'analyse des besoins sociaux (ABS) du centre communal d'action sociale (CCAS) de Besançon. Ce travail permet d'élaborer un portrait social des 13 quartiers de la Ville de Besançon qui sera présenté aux instances participatives de la Ville de Besançon.

Fiches « Synthèses » des quartiers de Besançon et des deux nouveaux secteurs de l'agglomération

L'AUDAB, dans le cadre de ses missions, a poursuivi la mise à jour de l'observatoire socio-urbain et la mise à disposition d'indicateurs socio-urbains permettant aux partenaires de cet outil de porter un regard fin et pérenne sur ce thème.

Les cinq « Synthèses quartiers » initialement prévues ont été rédigées en totalité et ont été validées. Elles viennent compléter les fiches quartiers par une analyse plus approfondie. Cet outil de veille et d'observation a pour vocation de développer une culture partagée sur les questions socio-urbaines. Ces synthèses quartiers prennent la forme d'un portrait socio-urbain détaillé.

Parallèlement, un travail de développement des partenariats a été engagé en 2017. Des rencontres ont été réalisées notamment avec le Rectorat, l'Inspection Académique, et l'Agence Régionale de la Santé (ARS) qui ont permis de travailler la pertinence des indicateurs suivis.

De même, un rapprochement s'est opéré avec le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon. L'objectif de cette démarche est de

mettre en place une organisation permettant un partage plus efficace des données de l'analyse des besoins sociaux afin que cette analyse puisse servir de référence à la mise en œuvre de politiques sociales adaptées aux besoins des territoires.

Une première réunion s'est organisée le 5 septembre réunissant les CCH (Conseils Consultatifs des Habitants) de Besançon dans le but de leur présenter l'ABS et les fiches quartiers qui la composent. Ce temps d'échange très riche a permis de réunir près de 80 habitants des quartiers de Besançon. Dans la poursuite de cette initiative, cinq autres temps d'échanges sur cinq quartiers ont été programmés en fin d'année autour d'un café sous la forme de 30 minutes de présentation et 30 minutes de discussion. L'observatoire socio-urbain devient, grâce à ces démarches, un outil d'aide et d'information plus visible.

La politique de la ville, mise en place d'un outil évaluatif du contrat de ville de Besançon

En 2017, L'AUDAB a accompagné le Grand Besançon dans la mise en place de l'évaluation de son contrat de ville. Parallèlement, l'AUDAB a participé aux travaux menés dans le cadre du contrat de ville pour définir des indicateurs adossés aux objectifs opérationnels de la politique de la ville.

Suite à cette démarche, l'OSU, outil de veille des disparités et fragilités socio-urbaines, pourra être adapté pour s'articuler au mieux avec de nouveaux besoins générés par le contrat de ville.



Quartier de Planoise,
à Besançon

AUTRES OBSERVATOIRES

L'observation des effectifs scolaires

L'AUDAB a accompagné des collectivités membres dans le cadre de réflexions prospectives sur leur démographie scolaire, notamment pour la commune de Saint-Vit. Cette étude prospective a permis de suivre l'évolution des effectifs scolaires du 1er degré dans les écoles maternelle et élémentaire et d'en étudier les conséquences sur la capacité d'accueil et les équipements des locaux scolaires et périscolaires existants. L'agence s'est appuyée sur ses connaissances en démographie, en habitat et sur les données scolaires des années antérieures dont elle disposait.

Ce travail a été réalisé à l'aide d'une méthodologie de modélisation, en prenant en compte les dynamiques socio-démographiques observées et en mesurant l'impact du développement résidentiel sur les effectifs des écoles, pour proposer des projections scolaires en fonction des différents projets que pourrait porter la collectivité.

Le suivi de la Zone Franche Urbaine (ZFU)

Depuis plusieurs années, l'agglomération et l'Etat confient à l'AUDAB une mission de suivi-évaluation des effets de la ZFU sur le tissu économique de Planoise. Ce travail réalisé en relation étroite avec l'agglomération est présenté chaque année lors d'un comité de pilotage.

La mise en place du dispositif de zone franche urbaine bénéficie d'un suivi annuel indispensable à la mesure de son efficacité. L'AUDAB accompagne le Grand Besançon dans cette démarche en mettant à disposition son expertise en matière de traitement de données. La mesure et l'analyse de l'évolution de l'activité économique vient compléter la connaissance du terrain acquise par le Grand Besançon. Ce partage de connaissance contribue à intégrer une vision précise et régulière de l'activité de la ZFU : évolution sectorielle, attractivité.

Le bilan de l'année 2016 a été présenté lors du comité de pilotage du vendredi 29 Juin 2017.

L'observatoire départemental de l'habitat du Doubs (ODH)

Les agences d'urbanisme de Besançon et de Montbéliard ont poursuivi leur implication dans l'observatoire départemental de l'habitat (ODH) qui produit des supports de connaissance en matière d'habitat à l'échelle départementale. L'objectif de cet observatoire est d'accompagner la mise en œuvre du plan départemental de l'habitat (PDH) approuvé en 2014 et son articulation avec les programmes locaux de l'habitat (PLH) du département du Doubs.

En 2017, un recueil de fiches descriptives d'opérations d'habitat ayant impliqué une collectivité a été produit, sa parution dans le cadre de l'ODH est prévue début 2018. A travers une diversité de types d'opérations, de contextes territoriaux et de niveaux d'implication publique, ce recueil invite au partage d'expérience entre collectivités dans l'objectif de promouvoir des opérations de logements plus en adéquation avec les besoins des habitants.

En parallèle, l'AUDAB a préparé des données statistiques sur les champs démographiques et d'occupation des logements. Elles alimentent une base de données en création par l'ODH qui permettra de générer facilement des fiches identitaires par établissement public de coopération intercommunale (EPCI) utiles pour le PDH et les contrats de territoire du département du Doubs.

Prenons de la hauteur !

L' AUDAB COMMUNICANTE



L' AUDAB fait
peau neuve

- **Nouveau logo**
L' AUDAB a fait appel à l'agence graphique Rhodosign pour la refonte de son identité visuelle. En effet, ce logotype offre une vision plus moderne de l'agence.

- **Nouveau site internet**
Moderne, complet et intuitif, nous avons conçu notre site comme un réel outil au service de nos adhérents et du grand public. Publications, chiffres clefs, cartes ou photos... Les précieuses ressources et compétences de notre agence sont désormais accessibles pour mieux connaître et comprendre les territoires.

Rencontre inter-agences d'urbanisme

C'est dans une ambiance fraternelle que deux agences d'urbanisme ont présenté avec leurs partenaires respectifs (Enedis pour Dunkerque, SNCF réseau pour l'AUDAB) les motivations à élargir leurs perspectives de travail, partenariales et temporelles.



A la clef, des outils et des partenariats innovants qui permettent de mieux préparer les territoires de demain.

**Rencontre
inter-agences
d'urbanisme**

Carrefour des Maires et des élus locaux

Le Carrefour est un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de confrontation d'idées, de témoignages de ceux qui osent, de réflexions pour ceux qui hésitent. L'équipe de l'AUDAB était présente à l'occasion de la 6^e édition de cet événement à Micropolis afin de répondre à toutes les questions !



Carrefour des Maires



Icovil

ICOVIL

L'association ICOVIL (Institut pour une meilleure connaissance des villes) de Dijon réalise un voyage annuel pour la découverte d'une ville. Cette année, l'association a

choisi de suivre l'AUDAB, pour une journée de (re)découverte de la ville de Besançon et ses projets. Une trentaine de membres de cette association était présente.



L'AGENCE APPORTE
EN CONTINU SA
VISION EXPERTE

*Visite de l'ÉcoQuartier
de la Fontaine d'Ouche à Dijon,
dans le cadre de la 5^e campagne
de labellisation*

**Expertise
éco-quartiers**

Pour la quatrième année consécutive l'AUDAB a participé à la démarche de labellisation des EcoQuartiers par l'Etat. L'agence a été sollicitée pour apporter son expertise concernant l'analyse d'un projet de renouvellement urbain complexe et multipopulations et pour participer à la commission régionale de sélection des projets. L'agence a participé à la visite de terrain et aux échanges avec les porteurs du projet et avec l'experte coordonnatrice désignée par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté. L'AUDAB a rendu ainsi un avis propre et contribué à l'élaboration de l'analyse de synthèse d'un projet candidat.

**Atelier annuel du Club
PUP (Projet urbain &
Paysage) de la FNAU**

L'AUDAB a participé et apporté ses réflexions proposées par la ville et l'agglomération de Fécamp dans le cadre des ateliers annuels du Club PUP (Projet urbain & Paysage) de la FNAU. Du 29 au 31 mars 2017, une vingtaine d'architectes et urbanistes du réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme ont réfléchi à l'aménagement de l'interface ville-port de l'agglomération Fécamp Caux Littoral. Cette démarche, portée par l'Agence d'urbanisme du Havre et de l'Estuaire de la Seine, a eu comme principal objectif d'explorer, avec les techniciens et les partenaires locaux, les possibilités d'intégrer différents projets à un schéma global dans le cadre du lancement du PLUi.

Vue dégagée sur Besançon,
depuis la citadelle

26 & 27

OCTOBRE 2017:

UN CLUB CULTURE

ET PATRIMOINE

DÉCENTRALISÉ

À BESANÇON

Un club culture et patrimoine peu ordinaire

Depuis 2012, l'AUDAB est co-anima-
trice, avec l'agence de Bordeaux, du
club culture et patrimoine. A raison
de 2 à 3 réunions par an, les tech-
niciens des agences se réunissent à
Paris, au siège de la fédération na-
tionale des agences d'urbanisme, et
échantent sur des sujets intéressants
directement leurs études. Les clubs
de la FNAU, avec la diversité de leurs
thématiques, participent ainsi très
directement à l'expertise mutualisée
en réseau des agences.

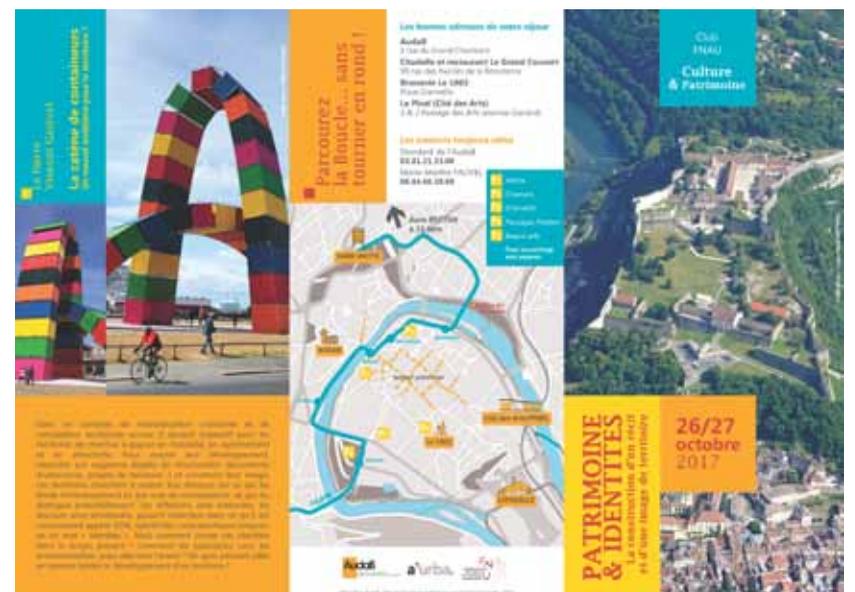
En 2017, l'AUDAB a souhaité que le
Club Culture et Patrimoine se dé-
centralise à Besançon et ce, avec
une originalité : convier les acteurs
locaux à participer aux débats. Ob-
jectifs : créer des passerelles plus
étroites encore entre l'AUDAB et ses
partenaires sur ces sujets de culture
et de patrimoine, leur faire béné-
ficier des réflexions partagées au
cours de ces séances de travail, et
faire découvrir le territoire bisontin
aux agences participantes. Ces deux
jours se sont déroulés à la Citadelle
et à la Cité des Arts.

Les identités terri- toriales au cœur des réflexions

Pour cet événement, l'AUDAB a
souhaité aborder un sujet souvent
évoqué au cours des études mais fi-
nalement peu traité tant il est com-
plexe : les identités territoriales.
Dans un contexte de compétition
accrue, les territoires ressentent le
besoin d'élaborer un discours clair
sur ce qui les fonde intrinsèquement
et ce qui les distingue potentielle-
ment : leurs identités. Il est alors
facile de se tourner vers les clichés
et/ou les seuls questionnements
patrimoniaux. Les témoignages du
passé nécessitent en réalité d'être
réinterrogés par une mise à distance
et des approches renouvelées des
territoires, avant d'être réorganisés
dans un récit.

Pour aborder ces questions, des
intervenants des agences de Lyon,
Bordeaux et Besançon ont présenté
des méthodologies traitant de la dis-
tinction entre identités et repré-
sentations collectives, ou faisant appel
aux connaissances pragmatiques des
citoyens. Des représentants de la
Ville du Havre, de la Métropole de
Lyon, du réseau des Petites Cités
de Caractère, de l'agence de Saint-
Omer ou encore le dirigeant d'une
agence de communication ont fait
part, quant à eux, de retours d'ex-
périences sur l'appropriation des
identités dans le projet urbain, la
planification, la valorisation patri-
moniale et touristique ou encore la
communication.

*Programme du club
culture et patrimoine
décentralisé,
à Besançon*





Pré-
sentation
de la
démarche
« Esprit
des Lieux »
par la
Métropole
lyonnaise



Atelier
du CDP sur
les identités
de Besançon
et du Grand
Besançon

Une parole offerte aux habitants

Enfin, autre originalité de ce club culture et patrimoine, le choix a été fait par l'AUDAB de territorialiser les débats en interrogeant les bisontins et grands bisontins. L'AUDAB a ainsi réalisé un microtrottoir sur les identités territoriales locales. Elle a par ailleurs co-animé un atelier du conseil de développement participatif (CDP). L'ensemble des conclusions ont été présentées en séance plénière le vendredi matin.

Un événement au retentissement national

Les agences de Marseille, Lyon, Bordeaux, Metz, Mulhouse, Saint-Nazaire, Saint-Omer et d'Ile de France étaient présentes, ainsi que des représentants des collectivités bisontines et de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté.

Visite urbaine,
19^e arrondissement de Paris,
proche de la gare Rosa Parks

CLUB FNAU **COHÉSION** **SOCIALE**

Depuis Septembre 2017, l'AUDAB assure l'animation du club FNAU « cohésion sociale » en collaboration avec l'agence d'urbanisme de Lyon. L'objectif fixé chaque année est la mise en place de plusieurs réunions en échangeant sur des sujets définis au préalable en lien direct avec les travaux des agences d'urbanisme. Celles-ci participent à créer une culture professionnelle commune afin d'alimenter les productions du réseau FNAU. La mission de ce cluben 2017 était le partage d'expertise des acteurs sur des problématiques liées à la cohésion sociale et par l'expérience des agences.

En 2017, un interclub s'est tenu les 21 et 22 septembre à Paris avec pour problématique : "Les enjeux du nouveau programme national de renouvellement urbain".

L'enjeu du partenariat entre l'ANRU et la FNAU est de favoriser la mobilisation des agences d'urbanisme pour la préparation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets de renouvellement urbain.

Le programme du premier jour était composé de visites de quartiers en renouvellement urbain du Nord-Est de Paris. Le second jour, de nombreuses interventions d'experts et d'acteurs ont traité de l'innovation en matière de renouvellement urbain et du rôle des agences d'urbanisme.





**L'ACCOMPAGNEMENT
DANS LA MISE EN
PLACE DU RÉSEAU
D'OBSERVATOIRE
DU GRAND BESANÇON
- RÉ2OS**

Ré2os

est un réseau d'observation territoriale créé afin de faciliter le partage de l'information inhérente aux outils et aux conclusions identifiées. Il a pour but de permettre à chaque organisme adhérent de trouver la ressource dont il a besoin, mais aussi de trouver des formes de complémentarités de sorte à améliorer l'acculturation des problématiques territoriales identifiées.

En 2017, l'AUDAB a continué à œuvrer pour la formation d'une intelligence collective au service du Ré2Os. Elle a réalisé notamment :

- un rapport méthodologique des règles de nommage et de classement des données territoriales ;
- un glossaire territorial.

Enfin, l'AUDAB a également co-animé le groupe de travail axé sur les métadonnées qui s'est réuni en juin 2017 afin de réfléchir au renseignement des métadonnées concernant les études, rapports, données alphanumériques et géographiques.

crédit photo : ©Google earth

*Les toits bisontins,
au petit matin !*

OBSERV' AGGLO – FOCUS GRAND BESANÇON

Focus Grand Besançon



OBSERV' AGGLO

Indicateurs statistiques pour comparer le Grand Besançon
avec les autres grandes agglomérations françaises

Octobre 2017

Un réseau d'experts pour analyser les évolutions urbaines



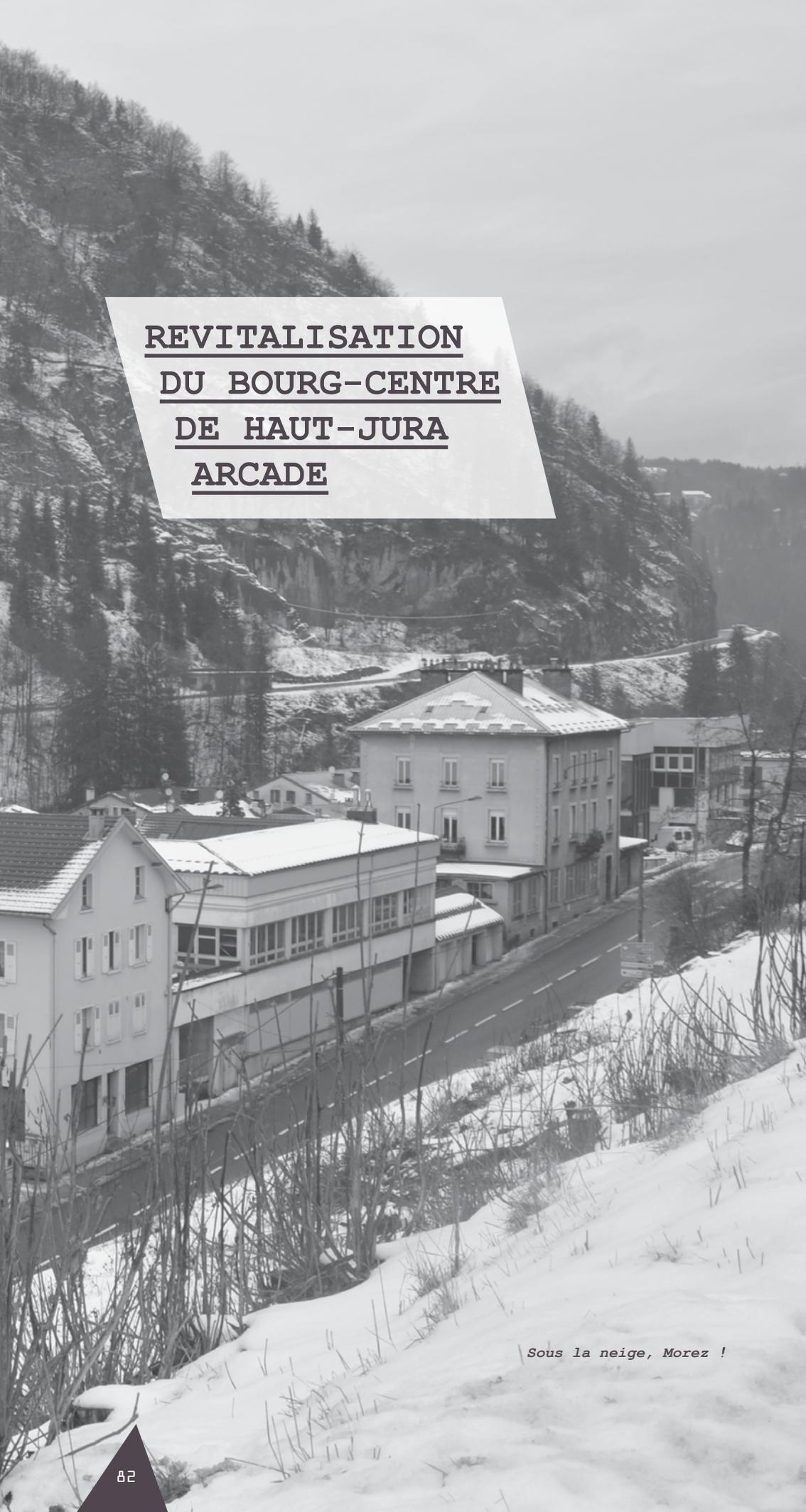
Les membres de l'Assemblée des communautés de France (AdCF) et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) ont réalisé une démarche collaborative sur l'observation des évolutions urbaines des principales agglomérations de France métropolitaine baptisée Observ'agglom 2016.

Cette démarche produite par et pour les territoires dans une logique ascendante a été le fruit du travail initial d'un groupe d'experts issus des agences d'urbanisme et des agglomérations qui s'est réuni depuis plus de deux ans pour produire en commun une série d'indicateurs originaux sur les dynamiques en œuvre dans les métropoles et les communautés françaises de plus de 200 000 habitants (hors Ile-de-France). Cette approche s'est appuyée sur la constitution d'une véritable base de données mutualisée et partagée. Courant 2017, l'agglomération du Grand Besançon a rejoint les grands

territoires du panel d'Observ'agglom et depuis, l'AUDAB s'est engagée dans la production en cours et à venir des indicateurs statistiques.

Ce travail a comporté une triple dimension : d'une part, il a permis à toutes les agglomérations parties prenantes d'avoir accès à cette connaissance partagée, d'autre part il a invité les agglomérations à se positionner pour mieux comprendre leurs enjeux spécifiques en relation avec les tendances nationales ; enfin, il a été l'occasion d'une mise en perspective des enjeux urbains à l'échelle nationale.

La publication Observ'agglom - focus Grand Besançon réalisée courant 2017, initialement issue d'un travail collaboratif, correspond à un focus spécifique axé sur le Grand Besançon, réalisé par l'AUDAB. C'est une forme de baromètre territorial positionnant le Grand Besançon par rapport aux autres grandes agglomérations françaises.



REVITALISATION
DU BOURG-CENTRE
DE HAUT-JURA
ARCADE

En 2016, l'agence a emporté l'appel d'offre de la commune nouvelle Morez des Hauts de Bienne pour la mission de programmation relative à la revitalisation du bourg-centre, basée sur une approche de marketing territorial. Pour répondre à cet appel d'offre, l'AUDAB a constitué une alliance stratégique avec le bureau d'études PIVADIS, expert en matière de développement économique et urbanisme commercial. Les études ont démarré en novembre 2016, la première phase a aboutie en avril 2017 et la deuxième phase (mise en cohérence des actions existantes avec celles issues de la démarche de marketing territorial) est en cours de finalisation.

A la fin 2017, l'AUDAB a apporté au maître d'ouvrage une nouvelle stratégie pour la revitalisation du bourg-centre de la communauté de communes Haut-Jura Arcade. Cette mission sera finalisée en 2018 avec le déroulement d'un plan d'actions (phase 3).

Sous la neige, Morez !

L'ÉQUIPE
DE L'AUDAB
EN 2017

*l'Hôtel Jouffroy,
locaux de l'AUDAB*



JANVIER 2018

De haut en bas, de gauche à droite, et le tout par ancienneté :
Isabelle MAQUIN, Michel ROUGET, Sofia BEKRAR,
Flavie DROUARD, Blanca Elena BENAVIDES, Marie-Marthe FAUVEL,
Benjamin GRACIEUX, Sophie GAUZENTE, François RUNGE
Olivier CANILLAC, Pierre CLAP, Aline THOMAS,
Elsa LONCHAMPT, Lydiane JOSSERAND, Noémie LEPAGE,
Charlotte PABST, Jessica MOREAU.

LA PHOTOTHÈQUE DE L'AUDAB

disponible sur
notre site internet

www.audab.org



Village de Vaire

Rencontre
FNAU



Eco-quartier de Dijon

Club PUP, à Fécamp



Village de Novillars



En attendant...le train,
à la gare de Saône

Un 30/30 de l'agence



La Seine, à Paris

Sous le soleil couchant,
la citadelle de Besançon



Le boulevard Léon Blum,
à Besançon



Entrée de ville
de Saint-Hippolyte,

Parvis de la gare de Dijon



Toutes les photos, illustrations et cartes sont au crédit de l'AUDAB,
exceptées celles p.68 et p.78.



A U D A B

AGENCE D'URBANISME
BESANÇON
CENTRE
FRANCHE-COMTÉ

Hôtel Jouffroy
1, rue du Grand Charmont
25000 Besançon